

Étude sur la situation des Entreprises japonaises implantées en Afrique (Exercice financier 2020)

–Avec la pandémie du Covid-19, l'activité économique est en régression. Pour 2021, il y a des attentes d'une reprise économique et d'une intégration régionale–

Le 21 décembre 2020

Organisation Japonaise du Commerce Extérieur (JETRO)

Département des études internationales

Points sur lesquels a porté notre étude cette année

● Conclusions principales de l'étude	3		
● Présentation de l'étude et profils des entreprises ayant répondu	4		
● Pays concernés par l'étude	5		
1. Prévision des résultats d'exploitation	6		
Estimation des résultats d'exploitations 2020 (1)	7		
Estimation des résultats d'exploitations 2020 (2)	8		
Estimation des résultats d'exploitation (par rapport à l'année précédente) (1)	9		
Estimation des résultats d'exploitation (par rapport à l'année précédente) (2)	10		
Raisons de la « détérioration » des estimations des résultats d'exploitation	11		
Raisons de l'« amélioration » des estimations des résultats d'exploitation	12		
2. Perspectives d'avenir	13		
Perspectives d'avenir (1)	14		
Perspectives d'avenir (2) : raisons de la « réduction » de l'activité et du « retrait ou transfert dans un pays tiers »	15		
Perspectives d'avenir (3) : les fonctions qui se « développent »	16		
Perspectives d'avenir (4) : raisons du « développement » de l'activité – Par pays principaux –	17		
< Pour référence > Effets sur l'Afrique de l'expansion de la pandémie mondiale de Covid-19	18		
		3. Évolution de l'environnement économique en Afrique	19
		Raisons pour lesquelles les sociétés ont des bureaux en Afrique	20
		Attraits de l'environnement des investissements en Afrique	21
		Risques liés à l'investissement en Afrique (1)	22
		Risques liés à l'investissement en Afrique (2)	23
		Initiatives des entreprises pour minimiser les risques liés aux investissements en Afrique	24
		Concurrence avec les entreprises de pays tiers (1)	25
		Concurrence avec les entreprises de pays tiers (2) : Influences exercées par les entreprises des pays concurrents	26
		Coopération avec les entreprises de pays tiers	27
		4. Attentes envers l'avenir des marchés	28
		Positionnement de l'Afrique au sein de la stratégie internationale	29
		Etat de l'utilisation des ALE et unions douanières	30
		ALE et unions douanières mis à profit ou dont l'utilisation sont envisagés	31
		< Pour référence > L'accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF)	32
		Secteurs d'affaires prometteurs pour le futur	33
		< Pour référence > Entreprises japonaises investissant en Afrique	34
		Pays les plus attractifs pour le futur	35
		Pays les plus attractifs pour le futur : (Pour référence) les 10 pays les plus attractifs et commentaires des entreprises	36
		Pays les plus attractifs pour le futur: (Pour référence) Pays dont le classement sont égal ou inférieurs au 11e rang et commentaires des entreprises	37

Conclusions principales de l'étude

L'activité économique est en régression à cause de la pandémie de Covid-19

~ Pour 2021, l'espoir se fonde sur la reprise économique et l'intégration régionale. ~

1

[Prévision des résultats d'exploitation]

A la suite de la pandémie mondiale de Covid-19, les prévisions des résultats d'exploitation des entreprises sont en très forte baisse en 2020. Pour 2021, environ la moitié d'entre elles tablent pour une amélioration

2

【Perspectives d'avenir】

Le rythme de l'investissement diminue, et le « maintien de la situation actuelle », ainsi que la « réduction » de l'activité sont en augmentation. L'Éthiopie, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Kenya ont été particulièrement touchés, et plus de 10% de leurs entreprises ont répondu « réduction ».

3

[Evolution de l'environnement économique] [Attentes pour l'avenir]

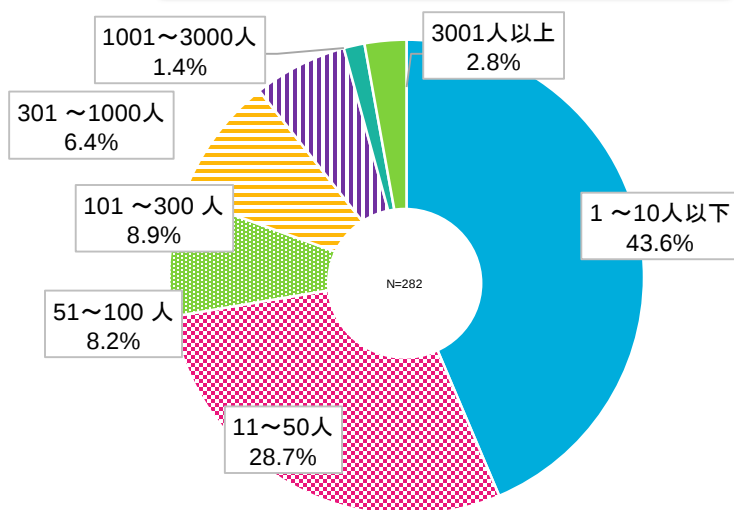
Les risques liés à l'investissement en Afrique sont en voie d'amélioration dans tous les domaines. Il y a une grande attente vis à vis de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) qui doit entrer en vigueur en janvier 2021.

Présentation de l'étude et profils des entreprises ayant répondu

« Étude sur la situation des Entreprises japonaises implantées dans le monde (Exercice financier 2020) »

- ◆ Période : Du 01/09 au 30/09/2020
- ◆ Taux de réponses valides : 86,2%
(24 pays concernés, 282 entreprises sur 327 ont répondu)
*Les détails figurent sur la page suivante.
- ◆ Objet de l'étude : Entreprises japonaises installées en Afrique
* Les entreprises bénéficiant de financements d'une entreprise japonaise sont concernées par l'étude, quel que soit le taux d'investissement ou la présence ou non de personnel japonais expatrié en poste.

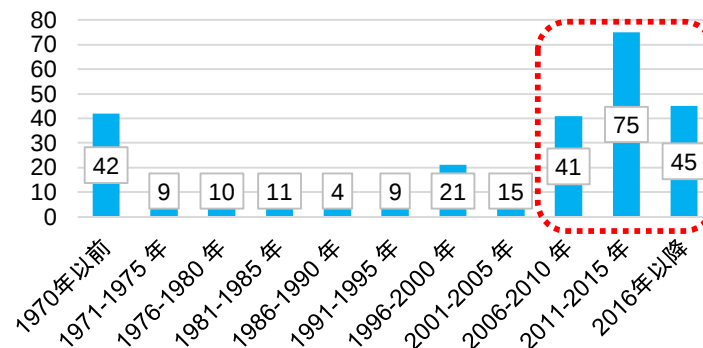
Nombre d'employés : la majorité des entreprises ont un effectif réduit



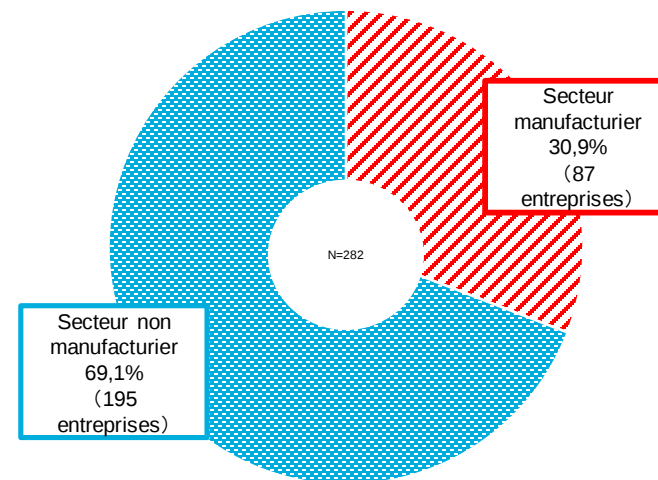
Année d'implantation : plus de la moitié des entreprises se sont implantées après 2006

(Sociétés)

N=282



Secteur d'activité : le tiers des entreprises ayant répondu appartiennent au secteur manufacturier



24 pays concernés par l'étude, réponses de 282 entreprises

	Nombre d'entreprises interrogées	Nombre d'entreprises ayant répondu		Taux de réponses valides
		Nombre de réponses valides (dont secteur manufacturier)	%	
Total	327	282 (87)	100,0	86,2
Afrique du Nord	90	77 (30)	27,3	85,6
Maroc	39	31 (15)	11,0	79,5
Égypte	41	37 (13)	13,1	90,2
Algérie	6	5 (0)	1,8	83,3
Tunisie	4	4 (2)	1,4	100,0
Afrique de l'Ouest	51	41 (13)	14,5	80,4
Nigéria	23	16 (5)	5,7	69,6
Ghana	11	9 (3)	3,2	81,8
Côte d'Ivoire	10	9 (2)	3,2	90,0
Sénégal	6	6 (2)	2,1	100,0
Burkina Faso	1	1 (1)	0,4	100,0
Afrique de l'Est	54	48 (9)	17,0	88,9
Kenya	32	28 (2)	9,9	87,5
Tanzanie	4	4 (0)	1,4	100,0
Éthiopie	9	8 (4)	2,8	88,9
Ouganda	5	5 (2)	1,8	100,0
Rwanda	4	3 (1)	1,1	75,0
Afrique Australe	132	116 (35)	41,1	87,9
Rép. d'Afrique du Sud	90	82 (26)	29,1	91,1
Mozambique	19	15 (4)	5,3	78,9
Zambie	8	8 (2)	2,8	100,0
Angola	4	4 (1)	1,4	100,0
Madagascar	4	4 (0)	1,4	100,0
Malawi	2	1 (1)	0,4	50,0
Maurice	2	1 (0)	0,4	50,0
Zimbabwe	2	1 (1)	0,4	50,0
Namibie	0	0 (0)	0,0	0,0
Botswana	1	0 (0)	0,0	0,0

Note 1 : le taux de réponses, indiqué en pourcentage (%), est arrondi à la 1re décimale, ce qui explique que le total ne soit pas toujours égal à 100 %.

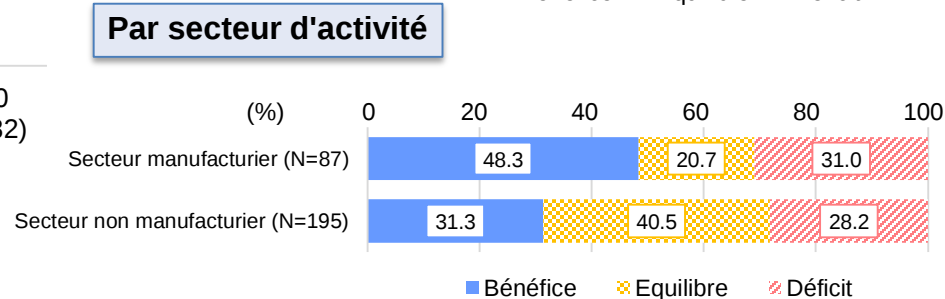
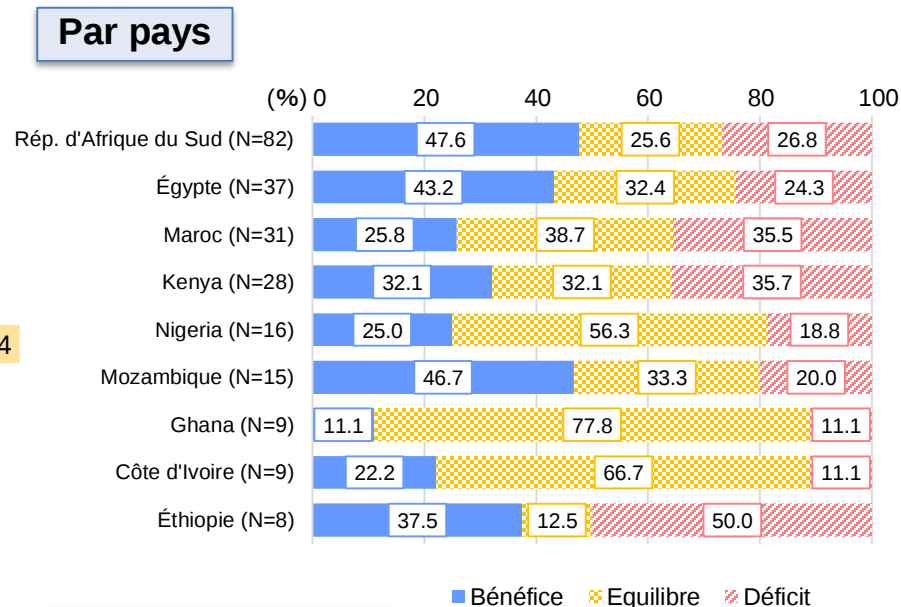
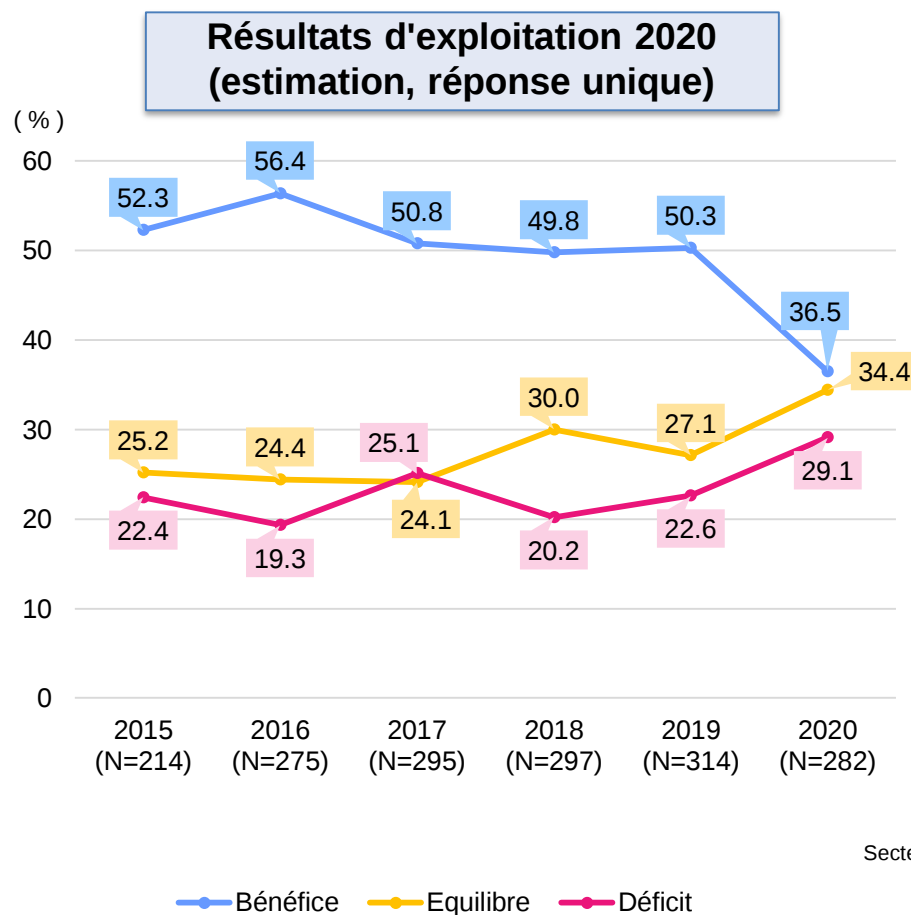
Note 2 : la lettre « N » indique, dans ce rapport, le nombre de réponses valides (échantillon).

1. Prévision des résultats d'exploitation

Estimation des résultats d'exploitations 2020 (1) : on constate une baisse importante des « bénéfices »

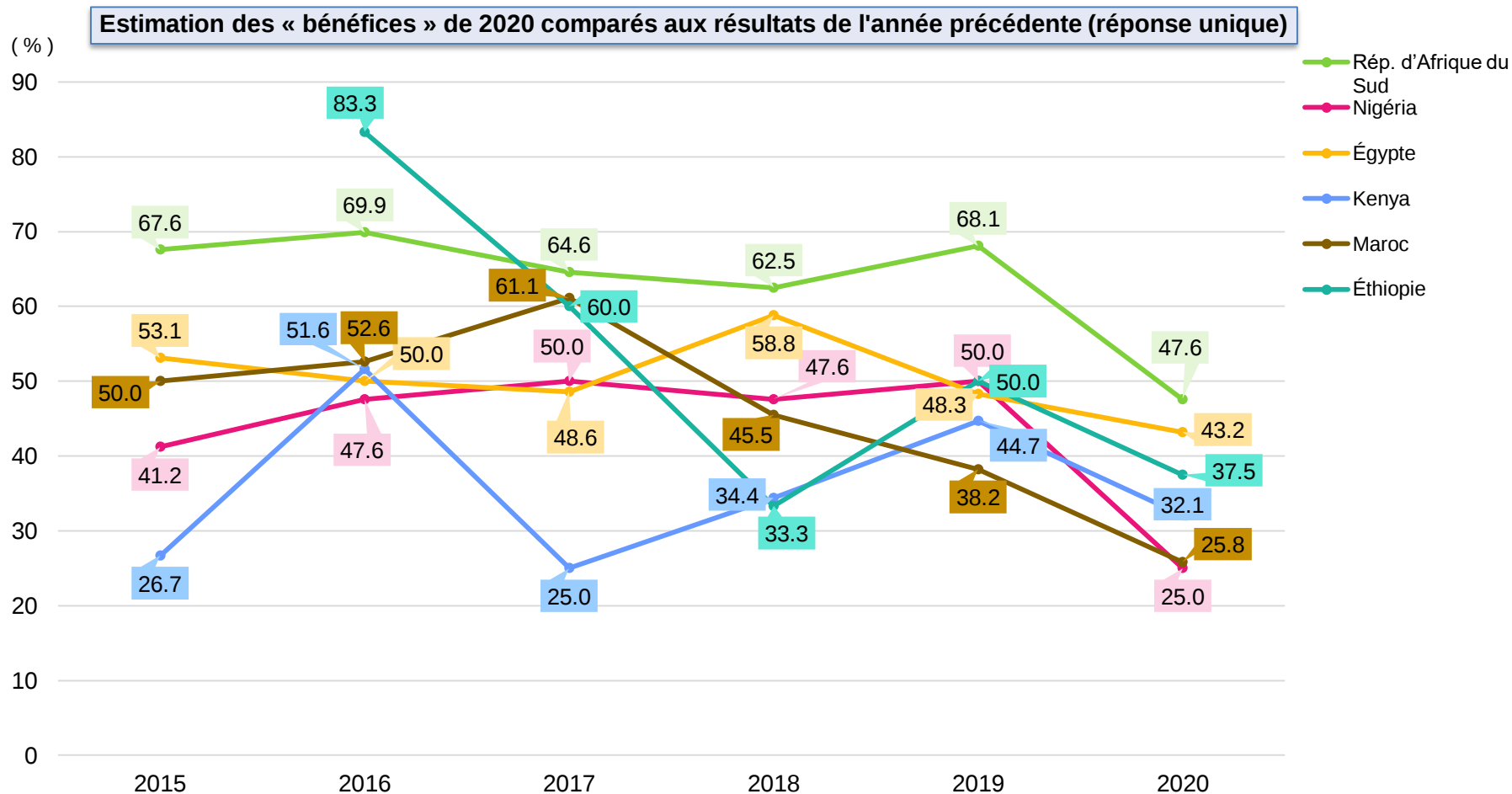
7

- Alors que le pourcentage des entreprises estimant avoir fait des « bénéfices » tournait autour de 50% ces dernières années, ce taux a baissé de 13,8 points à 36,5% en 2020 par rapport à l'année précédente. Les entreprises s'attendant à un « équilibre » ou à un « déficit » sont en augmentation.
- Vu par pays, la moitié des sociétés ont pu maintenir des bénéfices en Afrique du Sud, en Égypte et au Mozambique, alors que la moitié de celles implantées en Éthiopie ont déclarés s'attendre à un « déficit ».



Estimation des résultats d'exploitations 2020 (2) : diminution importante des « bénéfiques » au Nigéria et en Afrique du Sud

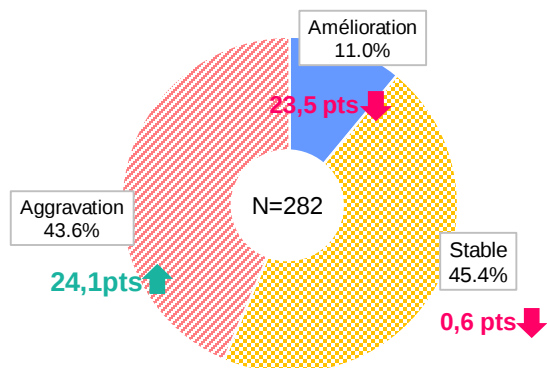
- Si on considère par pays principaux l'évolution de la proportion d'entreprises générant du profit, on constate que l'amplitude de la diminution est la plus importante au Nigéria avec 25 points, suivi de l'Afrique du Sud avec 20% de baisse.
- Au Maroc, la proportion d'entreprises générant du profit a tendance à diminuer depuis 2017, et son score était de 25,8% en 2020, ce qui est très proche de celui du Nigéria.



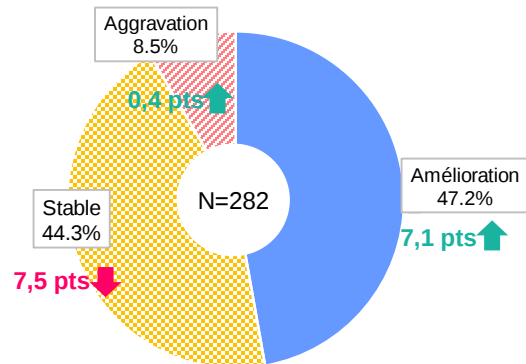
Estimation des résultats d'exploitation (par rapport à l'année précédente) (1) : la moitié des entreprises s'attendent à une amélioration pour 2021

- Quand à l'estimation des résultats d'exploitations (par rapport à l'année précédente), 43,6% des entreprises ont répondu qu'elle allait empirer, ce qui correspond à une augmentation de 24 points par rapport à l'année précédente.
- Par contre, près de la moitié des entreprises ont répondu que leurs résultats devraient « s'améliorer » en 2021.

**Estimation des résultats d'exploitation 2020
(par rapport à l'année précédente)**

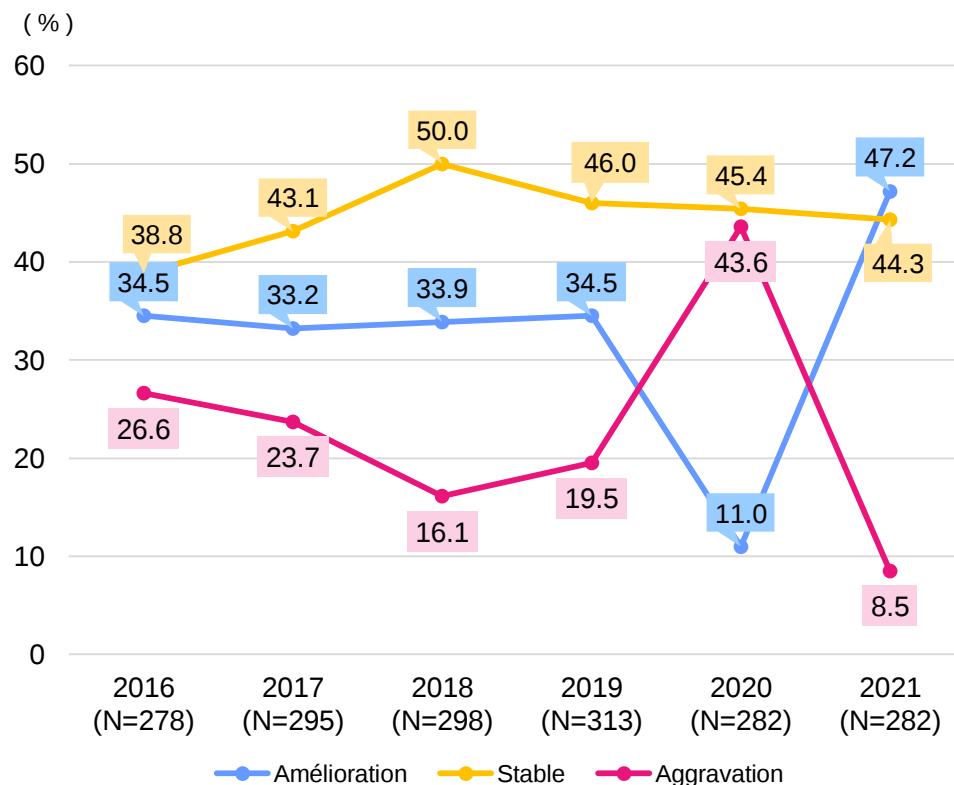


Prévision des résultats d'exploitation de 2021



Evolution par rapport à l'année dernière : ↑ Augmentation ↓ Diminution

Evolution de l'estimation des résultats d'exploitation



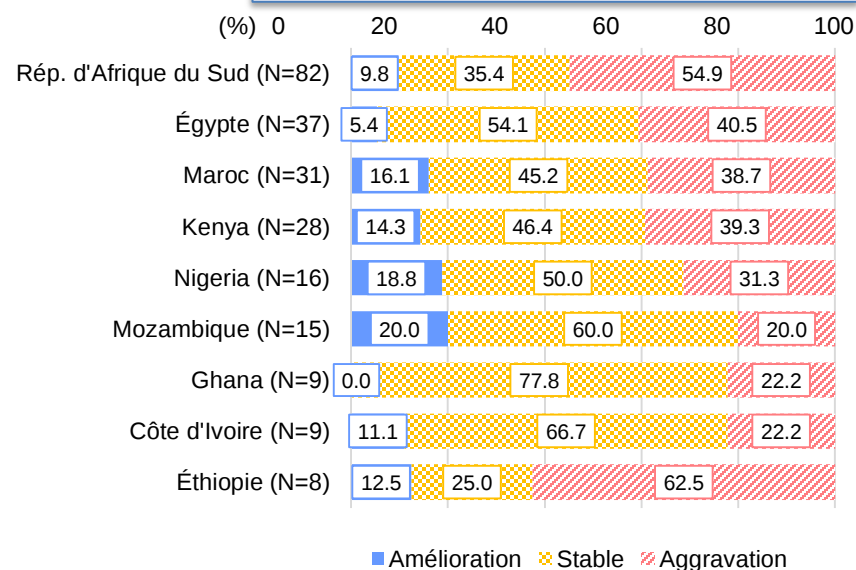
Rem : Estimation pour la période 2016 – 2020, prévisions pour 2021.

Estimation des résultats d'exploitation (par rapport à l'année précédente) (2) : Plus de la moitié des entreprises ont vu leur résultats d'exploitation s'aggraver en Afrique du Sud et en Éthiopie

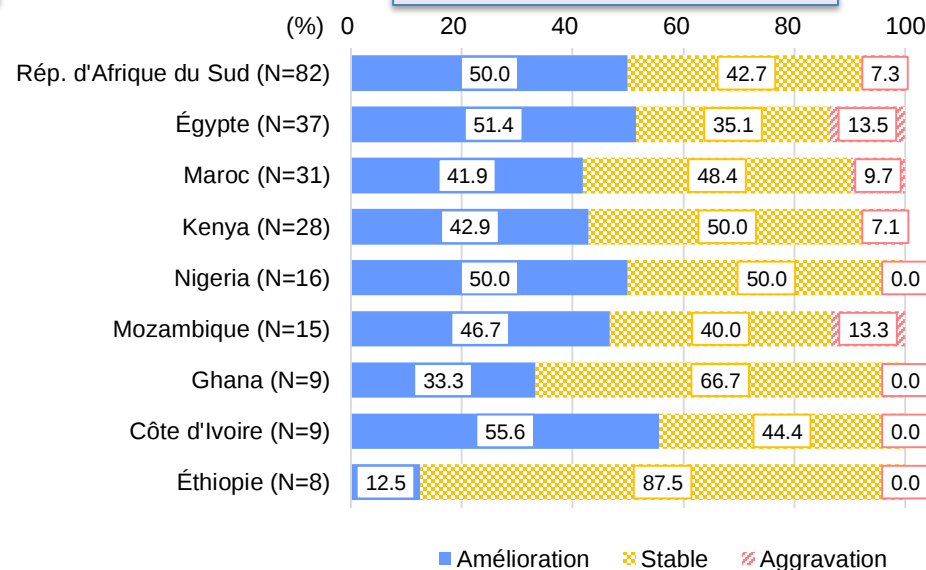
- En Éthiopie et en Afrique du Sud, plus de la moitié des entreprises ont répondu que l'estimation de leurs résultats d'exploitation allaient s'aggraver en 2020 par rapport à l'année précédente.
- Par contre, près de la moitié des entreprises implantées dans les pays principaux, à l'exception de l'Éthiopie, ont répondu qu'elles escomptaient une « amélioration » en 2021.

Par pays

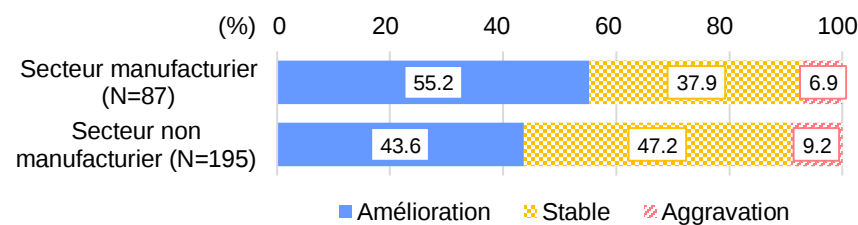
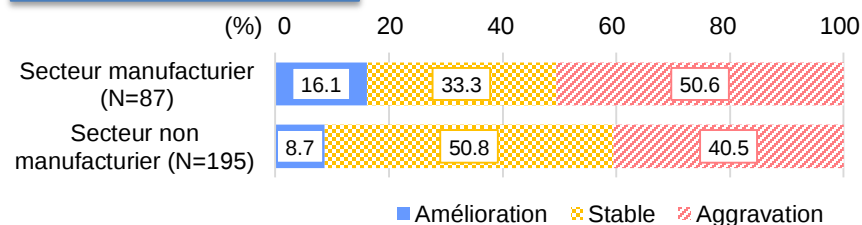
Estimation des résultats d'exploitation 2020 (par rapport à l'année précédente)



Prévision des résultats d'exploitation de 2021



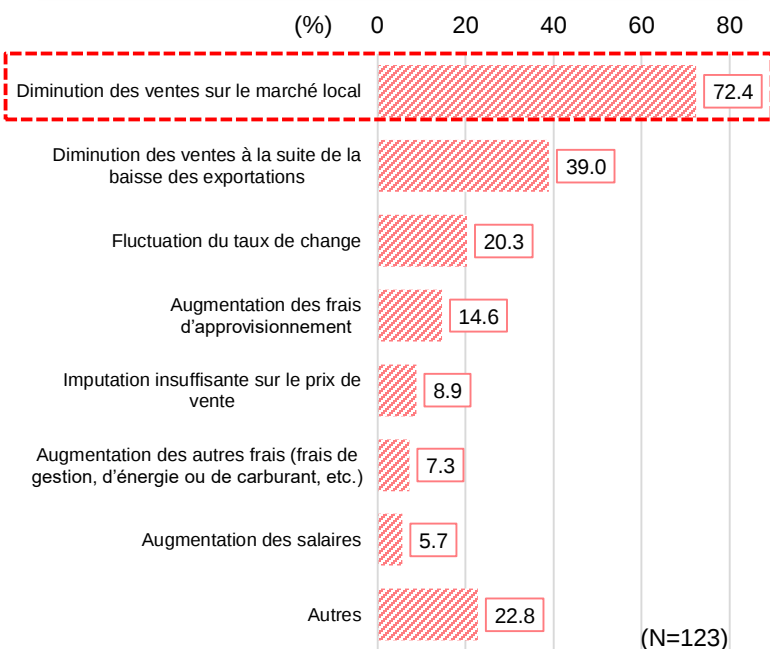
Par secteur d'activité



Raisons de la « détérioration » des estimations des résultats d'exploitation

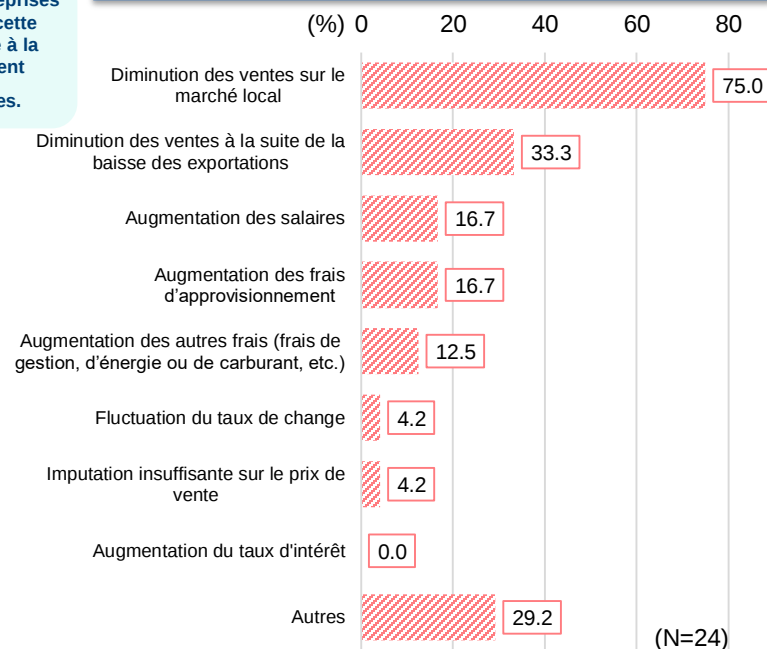
- La raison principale de la « détérioration » des estimations des résultats d'exploitation en 2020 est de loin la « diminution des ventes sur le marché local » à 72,4%, et la très grande majorité des entreprises ont répondu que ceci était lié à la « COVID-19 ».
- Celle-ci est suivie par la « diminution des ventes liée à la baisse des exportations », autant pour l'estimation de 2020 que pour les prévisions de 2021.

Raisons de la « détérioration » des estimations des résultats d'exploitation 2020 (plusieurs réponses possibles)



Parmi celles-ci, les entreprises qui ont répondu que cette détérioration était liée à la COVID-19 représentent **95,5%** d'entre elles.

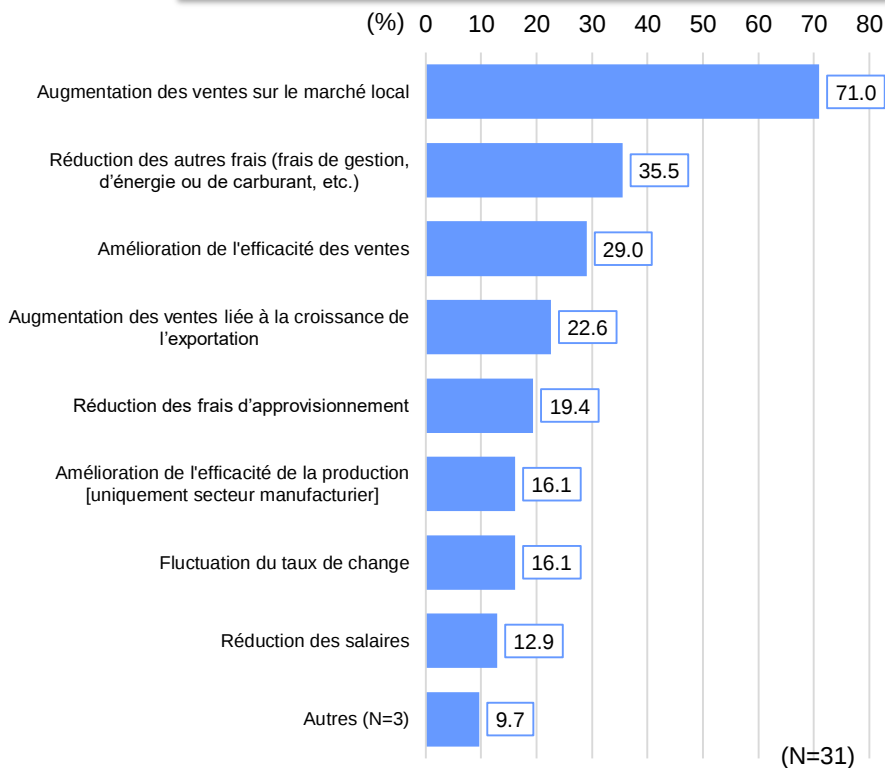
Raisons de la « détérioration » des prévisions des résultats d'exploitation 2021 (plusieurs réponses possibles)



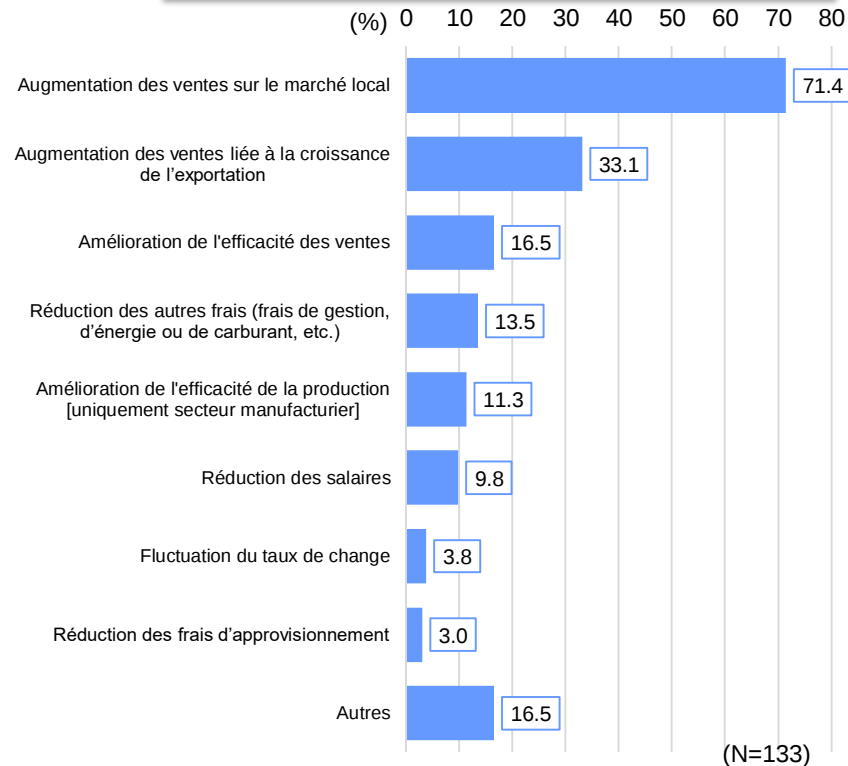
Raisons de l' « amélioration » des estimations des résultats d'exploitation

- La raison principale de l' « amélioration » des estimations des résultats d'exploitation en 2020 est l' « augmentation des ventes sur le marché local » représentant environ 70%, suivi de la « réduction des autres dépenses » telles que les frais de gestion, d'énergie ou de carburant.
- De même, la première cause de l' « amélioration » des prévisions des résultats d'exploitation en 2021 est l' « augmentation des ventes sur le marché local », suivi de la « progression des ventes liée à une augmentation des exportations », avec un peu plus de 30%.

Raisons de l'« amélioration » des estimations des résultats d'exploitation 2020 (plusieurs réponses possibles)



Raisons de l' « amélioration » des prévisions des résultats d'exploitation 2021 (plusieurs réponses possibles)

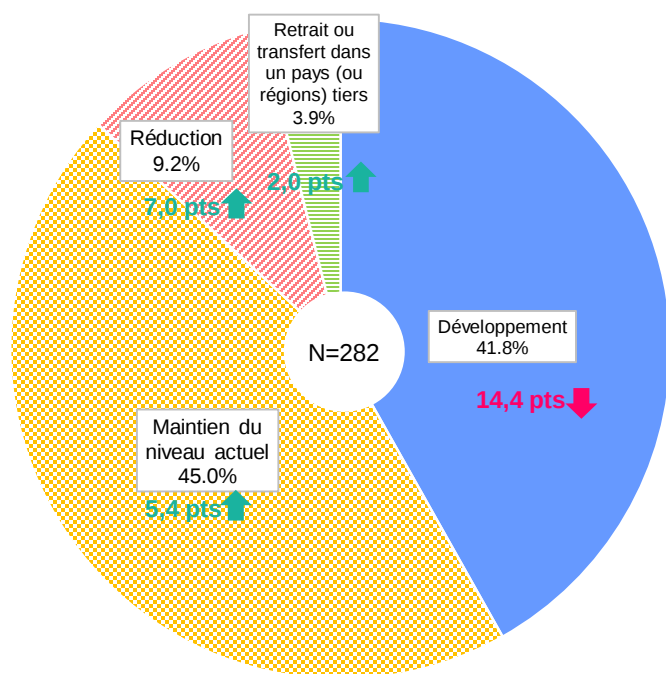


2. Perspectives d'avenir

Perspectives d'avenir (1) : les entreprises ayant la volonté de « développer »¹⁴ leur activités sont en forte baisse

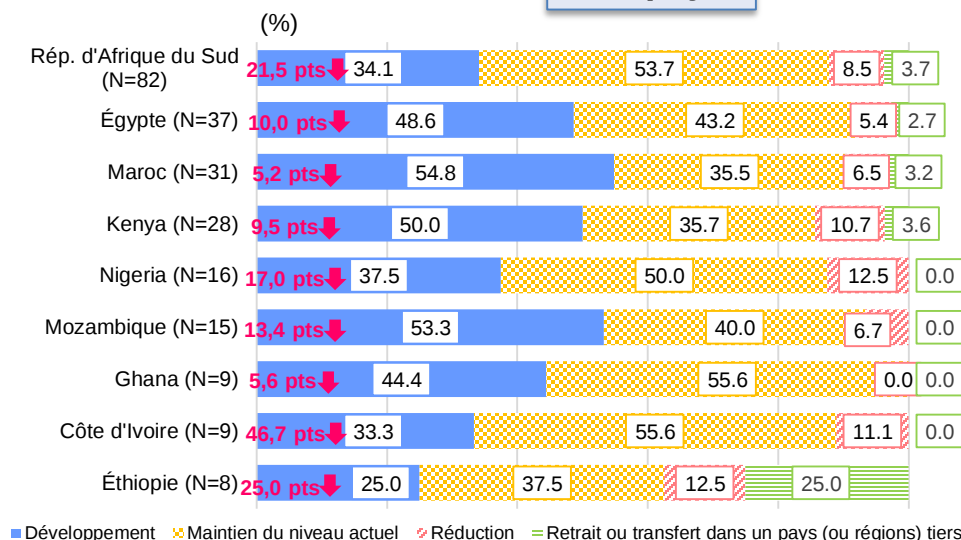
- Concernant les perspectives d'avenir sur un ou deux ans (par rapport à avant la pandémie de Covid-19), le nombre d'entreprises ayant répondu vouloir « développer » leur activité est en forte baisse par rapport à l'étude de l'année précédente à 41,8%, soit une baisse de 14,4 points. Les entreprises prévoyant de « réduire » leurs activités sont en augmentation de 7 points à 9,2%.
- Si on regarde par pays, on constate également que le taux des entreprises ayant répondu vouloir se « développer » est en baisse dans tous les pays, avec plus de 50% au Maroc, au Kenya et au Mozambique.
- La « réduction » a dépassé les 10% en Éthiopie, au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Kenya.

Perspectives d'avenir sur un ou deux ans



Evolution par rapport à l'année dernière : ↑ Augmentation ↓ Diminution

Par pays



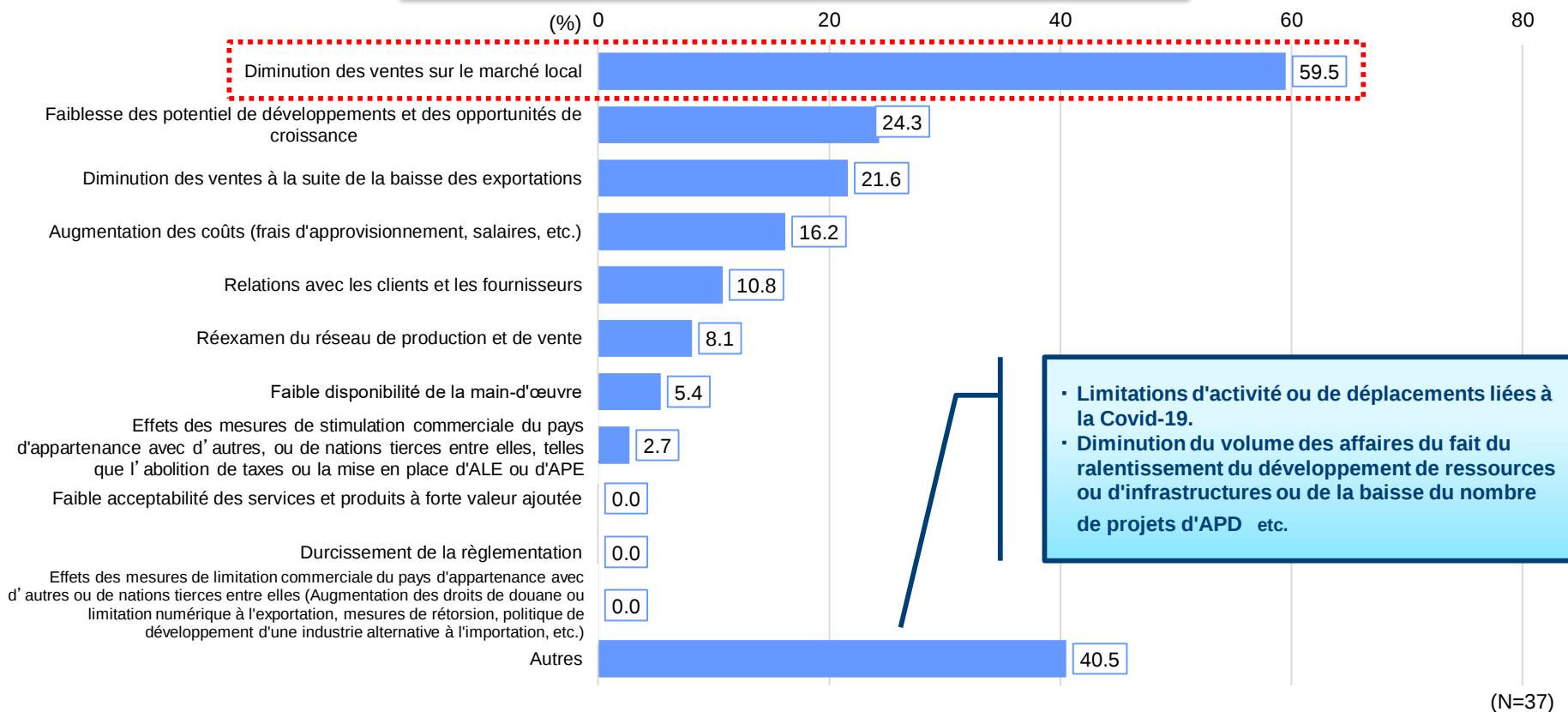
Raisons de la réduction

- Réduction de l'activité des clients et fournisseurs
- Diminution ou stagnation des projets de développement des matières premières ou des infrastructures dues à la diminution du prix du pétrole.
- Diminution ou fin de projets d'APD
- Limitation d'activité (telles que le déplacement) dans la zone Afrique
- Réexamen de zones d'activité et de réduction des coûts au niveau mondial. etc.

Perspectives d'avenir (2) : raisons de la « réduction » de l'activité, ou du « retrait ou transfert dans un pays tiers »

- La « baisse des ventes sur le marché local » est au premier rang, avec environ 60%, suivi par la « faiblesse du potentiel de développements et des opportunités de croissance ».
- Dans « Autres », les entreprises ont notamment cité la diminution du volume des affaires du fait des limitations d'activité ou de déplacements, du ralentissement du développement de ressources ou d'infrastructures, ainsi que de la baisse du nombre de projets d'APD liées à la Covid-19.

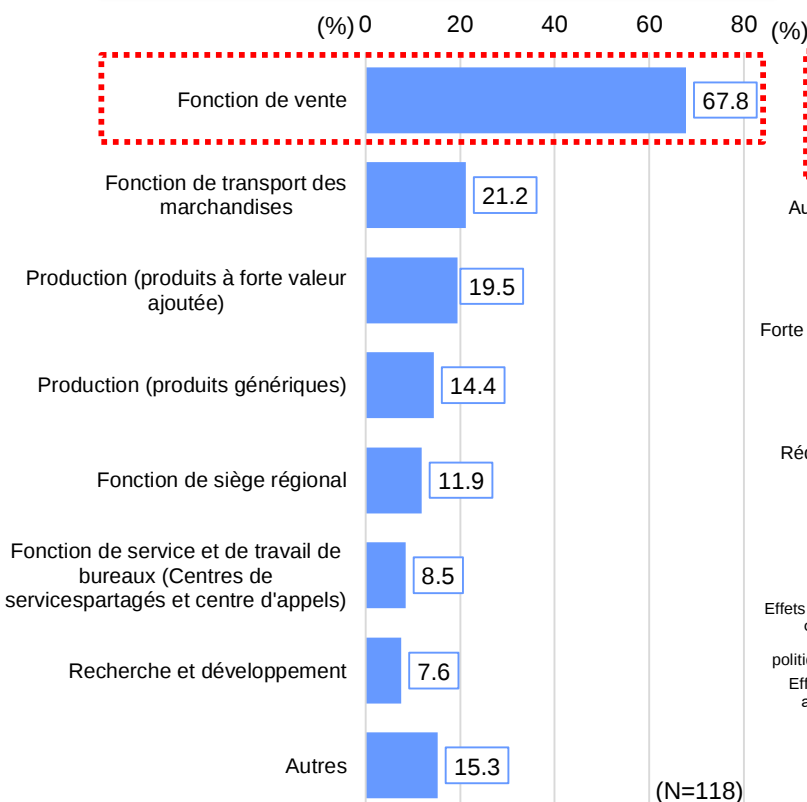
Raisons de la réduction de l'activité, du retrait ou transfert dans un pays (ou régions) tiers (plusieurs réponses possibles)



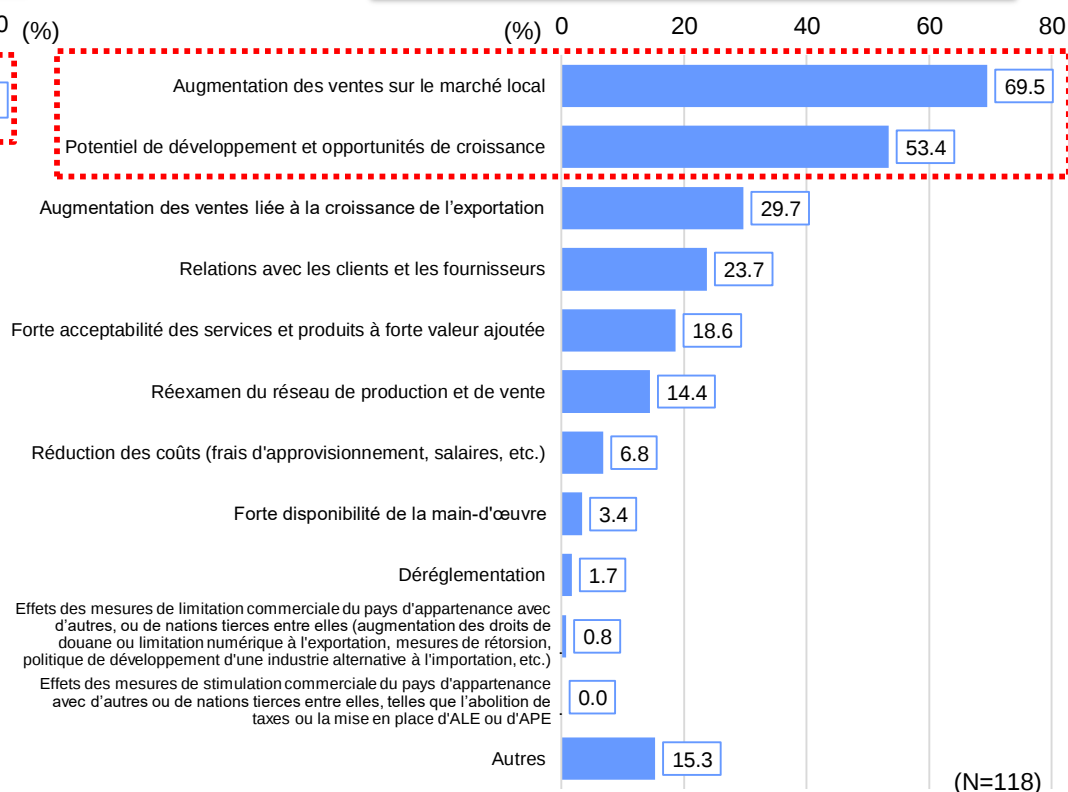
Perspectives d'avenir (3) : les fonctions qui se « développent »

- La fonction que les entreprises envisagent le plus de développer est la « vente », avec 67,8%
- Environ 70% des entreprises ayant répondu vouloir « développer » leur activité ont cité « l'augmentation des ventes sur le marché local », suivi des « potentiel de développement et opportunités de croissance »

Concrètement, quelles fonctions envisagez-vous de développer ? (plusieurs réponses possibles)



Raisons du développement de l'activité (plusieurs réponses possibles)



Perspectives d'avenir (4) : raisons du « développement » de l'activité

– Par pays principaux –

- La particularité de la vue par pays principaux est qu'elle montre que les « potentiel de développement et opportunités de croissance » sont toutes deux plus élevés que la moyenne au Maroc, au Kenya, au Mozambique et en Égypte.

La raison du développement de l'activité sur un ou deux ans (Plusieurs réponses possibles)

(%)	Augmentation des ventes sur le marché local.	Potentiel de développement et importance des opportunités de croissance	Augmentation des ventes liée à sur le marché local.	Relations avec les clients et les fournisseurs	Fort acceptabilité des services et produits à forte valeur ajoutée	Réexamen du réseau de production et de vente	Baisse des coûts (frais d'approvisionnement, de personnel, etc.)	Disponibilité de la main-d'œuvre	Déréglementation	Effets des mesures de limitation commerciale du pays d'implantation ou autres	Effets des mesures de stimulation commerciale du pays d'implantation avec d'autres, ou de nations tierces entre elles, telles que l'abolition de taxes ou la mise en place d'ALE ou d'APE	Autres
Total (N=118)	69,5	53,4	29,7	23,7	18,6	14,4	6,8	3,4	1,7	0,8	0,0	15,3
Rép. d'Afrique du Sud (N=28)	71,4	35,7	50,0	39,3	21,4	21,4	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6
Égypte (N=18)	77,8	61,1	22,2	16,7	16,7	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,1
Maroc (N=17)	70,6	70,6	11,8	35,3	23,5	5,9	5,9	5,9	0,0	5,9	0,0	11,8
Kenya (N=14)	78,6	64,3	28,6	14,3	21,4	14,3	7,1	0,0	7,1	0,0	0,0	14,3
Nigeria (N=6)	66,7	33,3	0,0	16,7	0,0	33,3	16,7	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Mozambique (N=8)	62,5	62,5	37,5	12,5	25,0	12,5	12,5	0,0	0,0	0,0	0,0	37,5
Ghana (N=4)	50,0	50,0	25,0	0,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0
Côte d'Ivoire (N=3)	66,7	33,3	33,3	33,3	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	66,7
Éthiopie (N=2)	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Note 1 : les parties ombrées en bleu correspondent au pourcentage supérieur à la moyenne de l'ensemble.

< Pour référence > Effets sur l'Afrique de la de l'expansion de la pandémie mondiale de Covid-19

18

- Le total des cas cumulés du continent africain est supérieur à deux millions de personnes. La première vague a atteint son pic fin juillet, suivi d'un début de reprise économique ; cependant la seconde vague a frappé en octobre. L'économie en a souffert avec un long confinement, la chute des cours du pétrole et la baisse des revenus touristiques.
- Les entreprises japonaises implantées se sont retrouvées dans une situation difficile dans laquelle elles sont contraintes de poursuivre leurs activités, tout en appliquant les gestes barrières. A la suite de l'arrêt de principe des vols internationaux, le personnel qui se sont provisoirement réfugiés au Japon n'ont pu retourner sur leurs lieux d'affectations ; de ce fait, de nombreuses entreprises ont été forcées de poursuivre leur activités à distance sur une longue période.

Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les activités des entreprises japonaises implantées en Afrique (exemples)

Maroc

La vitesse de propagation de la pandémie était relativement lente, mais celle-ci s'est accélérée à partir de mai, et a dépassé l'Afrique du Sud en septembre en termes de nouveaux cas. De nombreux expatriés ont dû se réfugier ailleurs, et continuent leur activités à distance faute de pouvoir retourner sur leurs lieux d'affectations.

Égypte

De nombreuses entreprises japonaises restent dans le pays pour poursuivre leurs activités. Celles-ci sont maintenues dans les usines par le travail alterné ou la modification des horaires, et dans les bureaux par le télétravail ou travail alterné.

Nigéria

Les activités se sont réduites, notamment au port de Lagos. On a vu des marchandises envoyés depuis la Chine par voie maritime toujours bloqués à la douane du port de Lagos après 90 jours, alors que le dédouanement prend habituellement 60 jours.

Kenya – Tanzanie , Éthiopie – Djibouti

Le transport des marchandises de la région a été affecté à la suite du renforcement du contrôle médical de l'Éthiopie à sa frontière avec Djibouti, ou la fermeture temporaire par le Kenya de sa frontière avec la Tanzanie à la suite de l'augmentation très rapide de cas dans cette dernière nation.

Afrique du Sud

De nombreuses entreprises japonaises restent dans le pays pour poursuivre leurs activités. Dans le secteur manufacturier, des règlements concernant leur réouverture, telles que le port du masque ou la distanciation sociale ont été proposés, mais certains points sont difficiles à appliquer, et la gestion de cette crise prend parfois du temps, notamment en terme de rédaction de manuels. De plus, les entreprises ont été contraintes de réduire leurs productions dans certains cas, à cause d'un nombre de personnel insuffisant si on tient compte des marquages au sol représentant les distances ou les itinéraires à suivre.



Vue d'une rue de la ville de Lagos, au Nigeria (photographié le 26/03)



Vue d'une rue de la ville de Nairobi, au Kenya (photographié le 17/04)



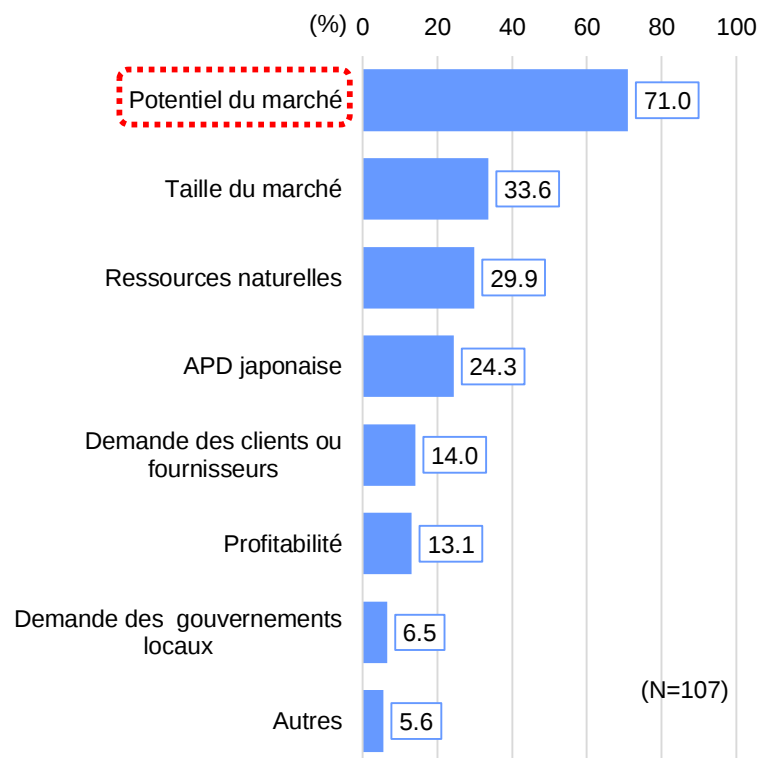
Vue d'un centre commercial à Johannesburg, en Afrique du Sud (photographié le 08/05)

3. Évolution de l'environnement économique en Afrique

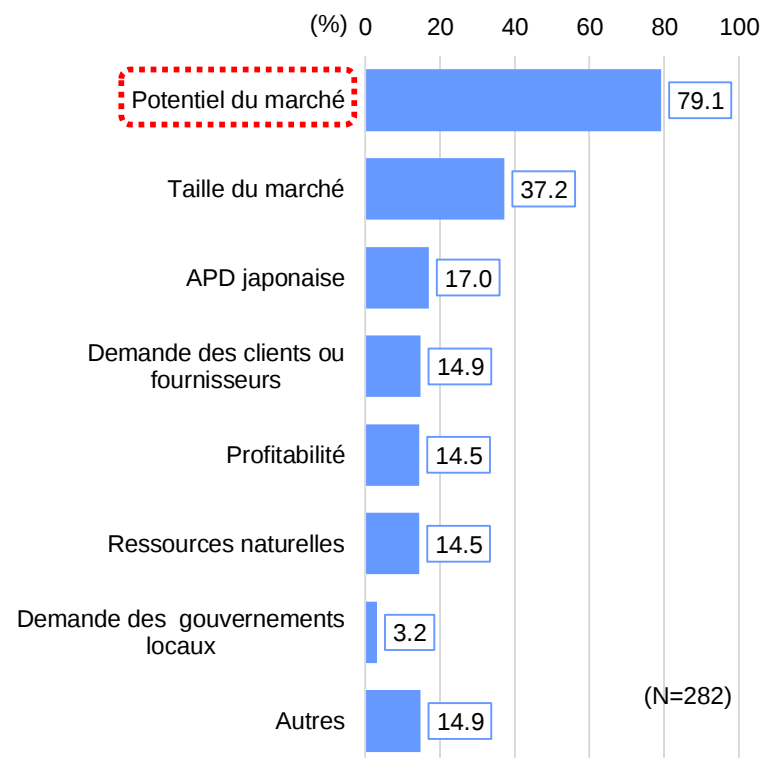
Raisons pour lesquelles les sociétés ont des bureaux en Afrique

- Avec un peu moins de 80% des entreprises ayant répondu le « potentiel futur du marché », on devine toujours des attentes envers le potentiel futur du marché africain.
- Les « Ressources naturelles » ou les « APD japonaises » ont subi une baisse importante par rapport à 2007 et représentent moins de 20%.

< Pour référence : Etude 2007 (plusieurs réponses possible)>



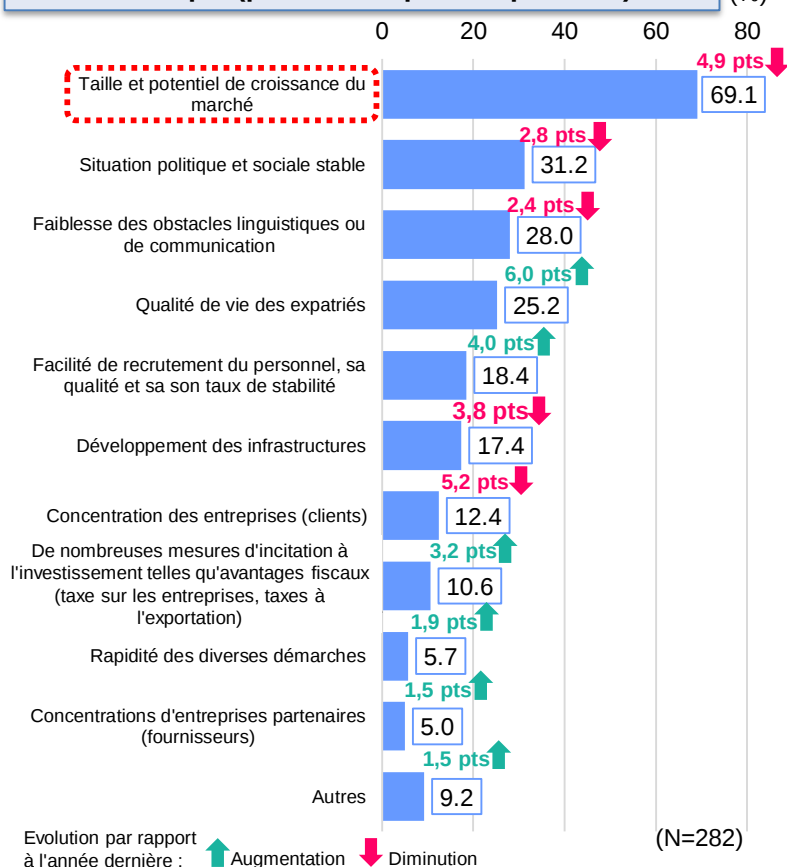
<Etude 2020 (plusieurs réponses possible)>



Attraits de l'environnement des investissements en Afrique : de grands espoirs sur « la taille du marché et le potentiel de croissance ».

- Un peu moins de 70% des entreprises citent « la taille du marché et le potentiel de croissance » comme un attrait conduisant à investir en Afrique ; on peut particulièrement noter que ce pourcentage est supérieure à la moyenne en Égypte, au Nigéria, au Mozambique et au Kenya.
- Le Kenya se démarque également par ses particularités : un score élevé pour « la faiblesse des entraves linguistiques et de communication », ainsi que « la qualité de vie des expatriés ».

Avantages de l'environnement des investissements en Afrique (plusieurs réponses possible) (%)



Par pays

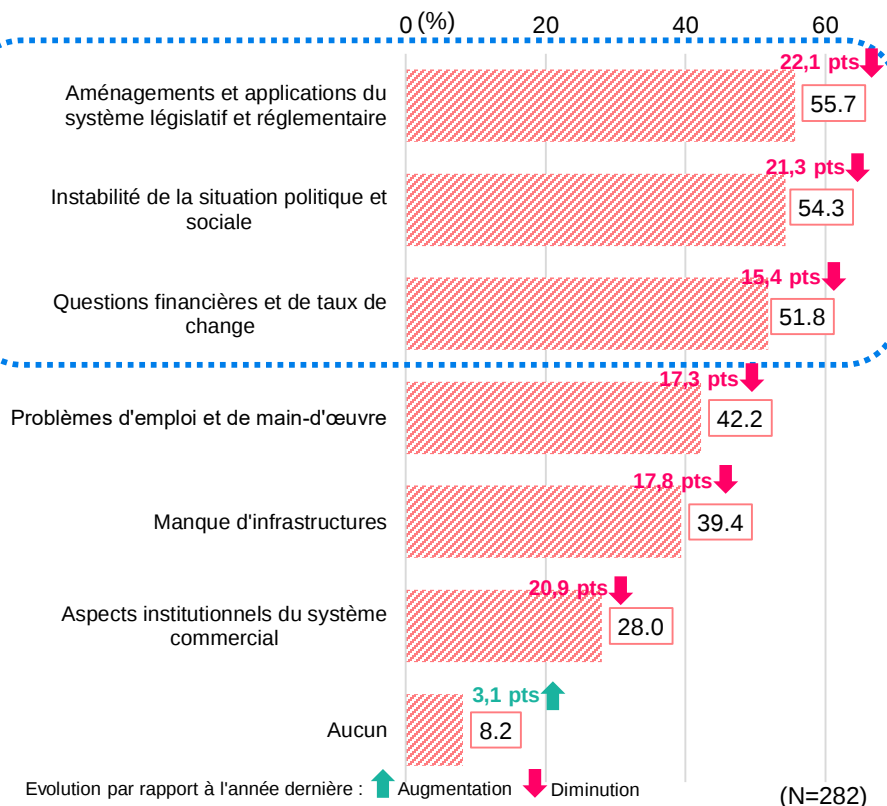
(%)	Taille et potentiel de croissance du marché	Situation politique et sociale stable	Faiblesse des obstacles linguistiques ou de communication	Qualité de vie des expatriés	Facilité de recrutement du personnel, sa qualité et son taux de fixation	Développement des infrastructures	Concentration des entreprises partenaires (clients)	Le nombre des mesures d'incitation à l'investissement telles que les avantages fiscaux (taxe sur les entreprises, taxes à l'exportation)	Rapidité des diverses démarches	Concentrations d'entreprises partenaires (fournisseurs) (facilité de l'approvisionnement local)	Autres
Total (N=282)	69,1	31,2	28,0	25,2	18,4	17,4	12,4	10,6	5,7	5,0	9,2
Rép. d'Afrique du Sud (N=82)	63,4	15,9	34,1	32,9	13,4	25,6	23,2	11,0	4,9	8,5	6,1
Égypte (N=37)	94,6	24,3	16,2	16,2	18,9	5,4	8,1	21,6	8,1	5,4	2,7
Maroc (N=31)	64,5	67,7	22,6	19,4	35,5	32,3	16,1	16,1	12,9	12,9	6,5
Kenya (N=28)	78,6	42,9	71,4	42,9	32,1	10,7	7,1	0,0	0,0	0,0	3,6
Nigeria (N=16)	93,8	0,0	18,8	0,0	12,5	6,3	0,0	6,3	12,5	0,0	6,3
Mozambique (N=15)	86,7	13,3	6,7	20	6,7	6,7	13,3	0,0	0,0	6,7	20,0
Ghana (N=9)	55,6	66,7	44,4	22,2	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte d'Ivoire (N=9)	55,6	33,3	22,2	44,4	11,1	33,3	22,2	11,1	0,0	0,0	22,2
Éthiopie (N=8)	50,0	0,0	12,5	0,0	12,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0

Note 1 : les parties ombrées en bleu correspondent au pourcentage supérieur à la moyenne de l'ensemble.

Risques liés à l'investissement en Afrique (1) : les aménagements et applications du système législatif et réglementaire sont les risques les plus importants

- Bien qu'« on constate dans l'ensemble une tendance à la baisse des pourcentages depuis l'année précédente, plus de la moitié des sociétés continuent à considérer « les aménagements et applications du système législatif et réglementaire », « la situation politique et sociale instable », ainsi que « les questions financières et de taux de change » comme des risques liés à l'investissement en Afrique.
- Au Nigéria, toutes les rubriques sont supérieures à la moyenne, et s'y ajoute en outre « le manque d'infrastructures » en tant que risque.

Risques liés à l'investissement (plusieurs réponses possibles)



Par pays

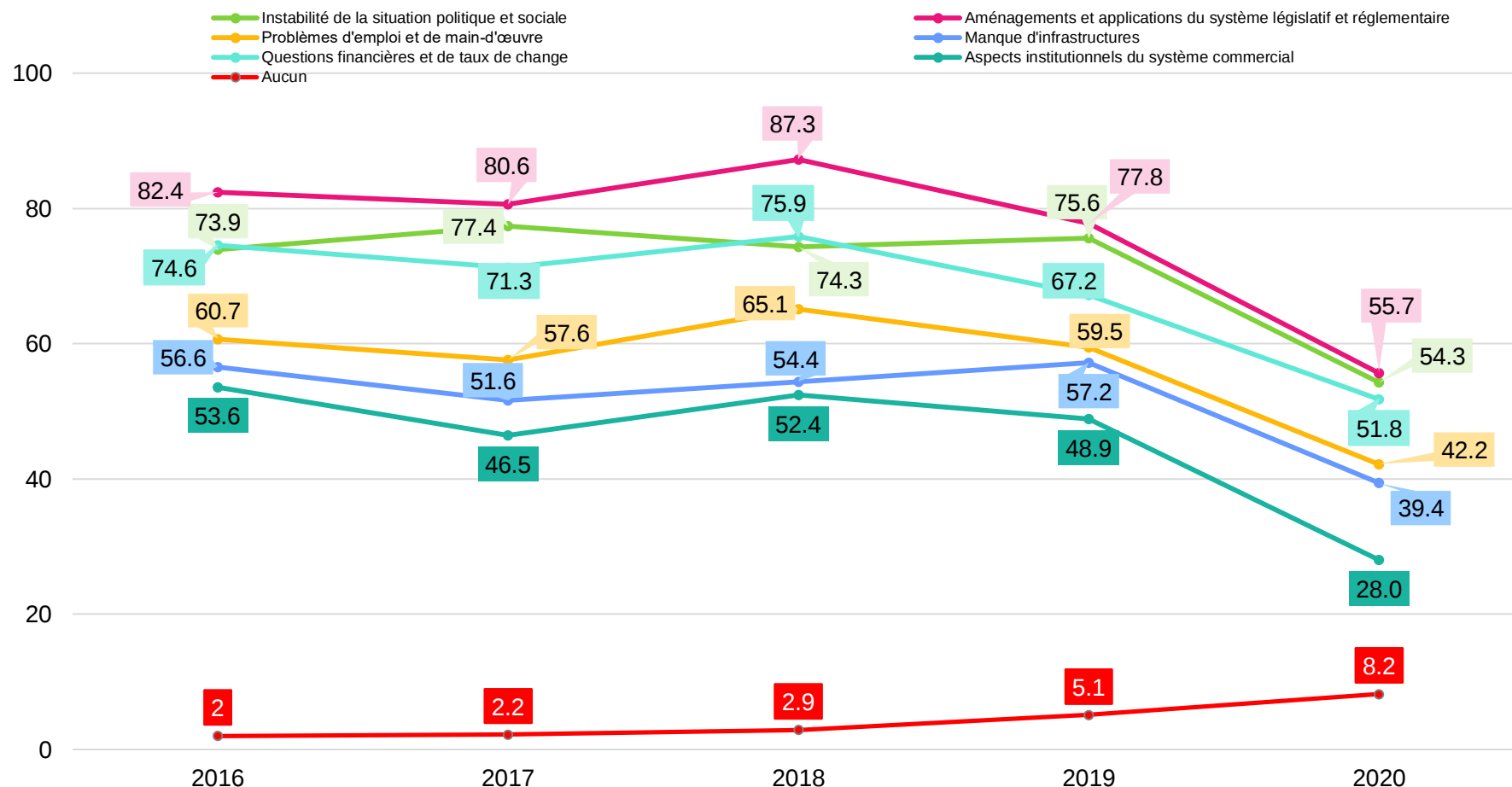
	Aménagements et applications du système législatif et réglementaire	Instabilité de la situation politique et sociale	Questions financières et de taux de change	Problèmes liés à l'emploi et à la main-d'œuvre	Manque d'infrastructures	Aspects institutionnels du système commercial	Aucun
Total (N=282)	55,7	54,3	51,8	42,2	39,4	28,0	8,2
Rép. d'Afrique du Sud (N=82)	34,1	68,3	46,3	45,1	41,5	11,0	9,8
Égypte (N=37)	67,6	48,6	51,4	29,7	18,9	27,0	8,1
Maroc (N=31)	45,2	16,1	22,6	32,3	16,1	16,1	22,6
Kenya (N=28)	60,7	46,4	50,0	39,3	32,1	42,9	10,7
Nigeria (N=16)	75,0	93,8	87,5	43,8	81,3	56,3	0,0
Mozambique (N=15)	73,3	53,3	53,3	53,3	33,3	40,0	0,0
Ghana (N=9)	77,8	22,2	66,7	22,2	55,6	11,1	0,0
Côte d'Ivoire (N=9)	66,7	55,6	33,3	66,7	44,4	22,2	11,1
Éthiopie (N=8)	75,0	100,0	87,5	62,5	87,5	87,5	0,0

Note 1 : les parties ombrées en rouge correspondent au pourcentage supérieur à la moyenne de l'ensemble.

Risques liés à l'investissement en Afrique (2) : tous les indicateurs sont en amélioration

23

- A commencer par « l'aménagement et applications du système législatif et réglementaire », « les problèmes d'emploi et de main-d'œuvre », « les questions financières et de taux de change » et « les aspects institutionnels du système commercial » sont en amélioration constante depuis 2018.



Initiatives des entreprises pour minimiser les risques liés aux investissements en Afrique

[Instabilité de la situation politique et sociale]

- Eviter les sorties non urgentes et non indispensables.
- Signature de contrats avec des sociétés de gardiennage ou d'assurance pour faire face aux problèmes de sécurité.

[Manque d'infrastructures]

- Faire face aux coupures d'électricité par l'installation de générateurs
- Installation de réservoirs de secours pour parer au manque d'eau.

[Aménagements et applications du système législatif et réglementaire]

- Respect strict de la réglementation
- Intensification des négociations avec le gouvernement local, et de la communication avec les autorités.
- Veille à visiter personnellement les ministères concernés, pour obtenir notamment des renseignements concernant les stratégies de prévention des risques prévisibles.
- Obtention de conseils de plusieurs cabinets d'avocats ou d'experts comptables.
- Demande d'amélioration au gouvernement local à travers la JETRO ou les chambres de commerce et d'industries.
- Partenariat avec des entreprises connaissant très bien la région d'implantation.

[Questions financières et de taux de change]

- Ne pas laisser de surplus financier dans son pays d'implantation.
- Réduire le liquide dans le pays d'implantation et distribuer des dividendes s'il ne s'agit pas de cash flow indispensable.
- Ne pas faire d'investissement de grande ampleur, bien étudier les projets émanant du gouvernement, collecter des informations sur les partenaires et les sociétés dans lesquelles les entreprises japonaises investissent.
- Minimiser les risque par l'aménagement des conditions de paiement, et mettre à profit les assurances, même ci cela doit entraîner une augmentation des coûts.
- Reconsidérer régulièrement les prix de vente pour tenir compte du taux de change.
- Renforcement des lignes de crédit ou suivi des activités de recouvrement des créances par les sociétés mères, etc.

[Problèmes d'emploi et de main-d'œuvre]

- Les entreprises s'efforcent de recruter du personnel, notamment par la présentation d'étudiants de l'initiative ABE.
- Établissement de relations cordiales avec les syndicats et discuter poliment avec eux.
- Utilisation active des ressources extérieure aux entreprises, notamment par la sous-traitance des activités spécialisées.
- Pour le moyen et le long terme, il existe un mouvement d'optimisation de la production et du nombre du personnel en mettant à profit l'E-transformation.

[Aspes institutionnels du système commercial]

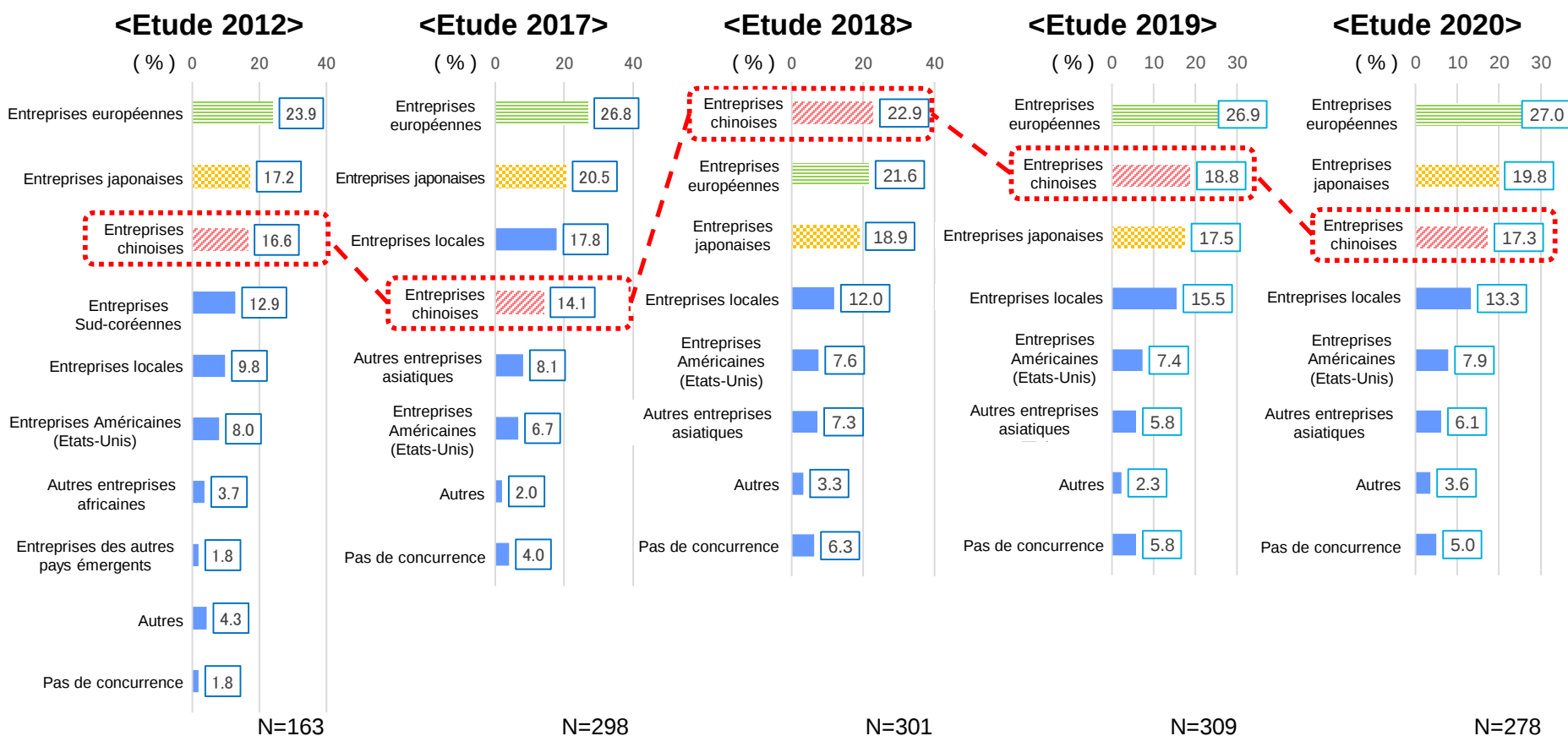
- Mise à profit des assurances d'investissement à l'étranger, choix de partenaires expérimentés.

Concurrence avec les entreprises de pays tiers (1) :

Comme l'année précédente, les entreprises européennes sont en tête.

- Les entreprises chinoises étaient celles qui étaient le plus en concurrence avec les sociétés japonaises en 2018, mais elles ont tendance à décliner depuis l'année précédente.
- Les entreprises européennes continuent à avoir un rang élevé en tant que concurrents des entreprises japonaises implantées en Afrique. La concurrence est également rude entre entreprises japonaises.

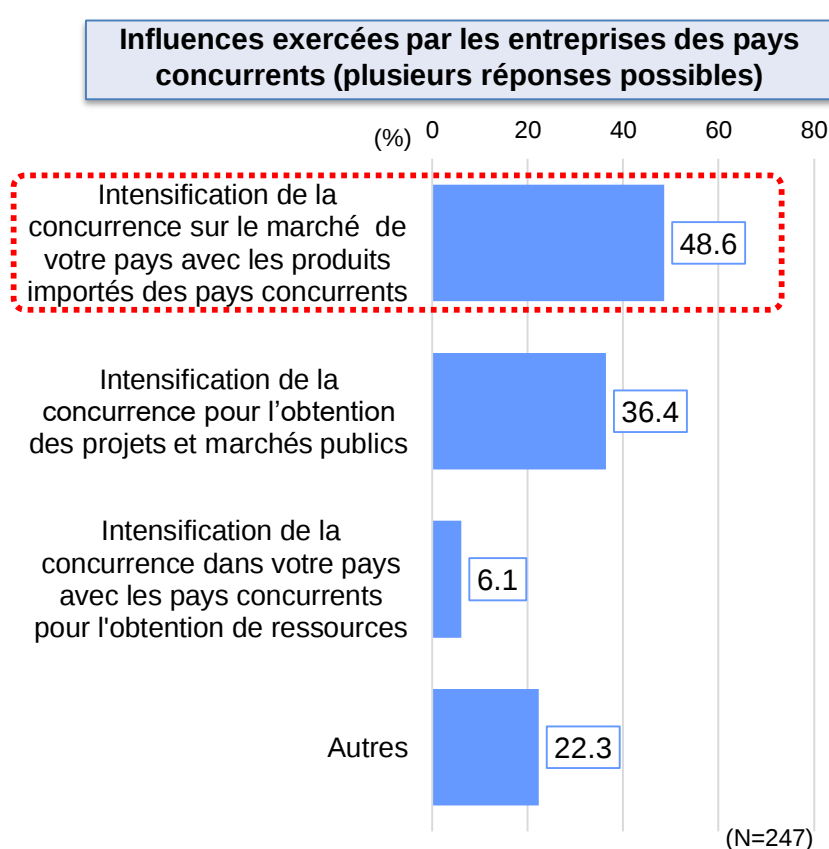
Evolution des entreprises avec lesquelles les sociétés japonaises sont le plus en concurrence



Concurrence avec les entreprises de pays tiers (2) :

Influences exercées par les entreprises des pays concurrents

- Les influences des entreprises concurrentes est pour environ 50% des cas « l'intensification de la concurrence sur le marché avec les produits importés des pays concurrents ».
- Cette tendance est particulièrement nette pour les entreprises européennes et chinoises. Pour les entreprises japonaises, « l'intensification de la concurrence pour l'obtention des projets et marchés publics » se remarque particulièrement.



(%)

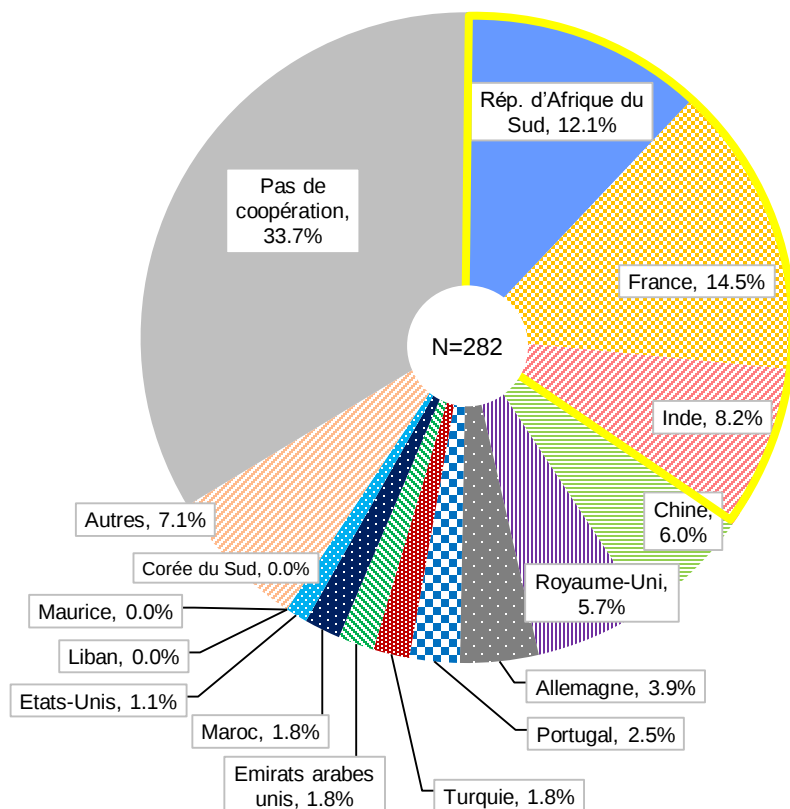
Japonaises	Américaines (Etats-Unis)	Européennes	Chinoises	Autres entreprises asiatiques	Entreprises locales	Autres
5,7	3,2	16,6	12,1	4,9	5,3	0,8
10,5	1,2	10,5	9,3	1,6	2,8	0,4
1,2	1,6	1,6	0,8	0,0	0,8	0,0
5,3	2,0	5,3	4,9	1,2	4,9	1,6

(N=247)

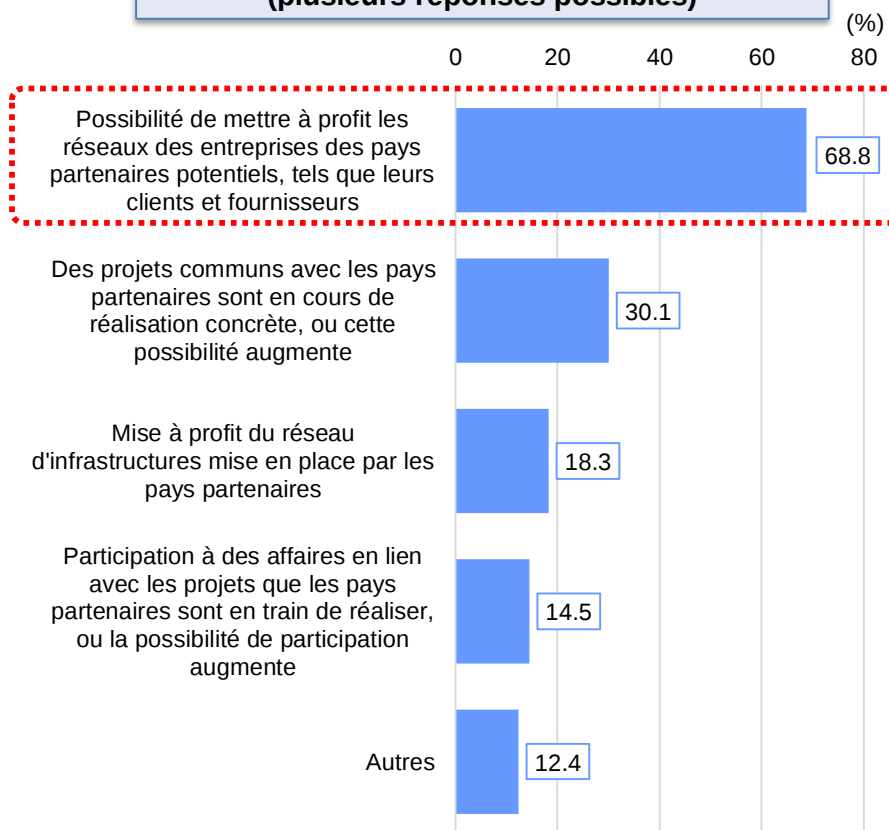
Coopération avec les entreprises de pays tiers

- Concernant l'implantation en Afrique, les trois premiers pays susceptibles de devenir des partenaires sont la France, l'Afrique du Sud et l'Inde.
- Les premiers avantage et opportunité que peuvent apporter les pays susceptibles de devenir des partenaires est « la possibilité de mettre à profit les réseaux des entreprises des pays partenaires potentiels, tels que leurs clients et fournisseurs » avec environ 70% des réponses.

Pays partenaires pour des opérations dans des pays tiers



Opportunités et avantages (plusieurs réponses possibles)



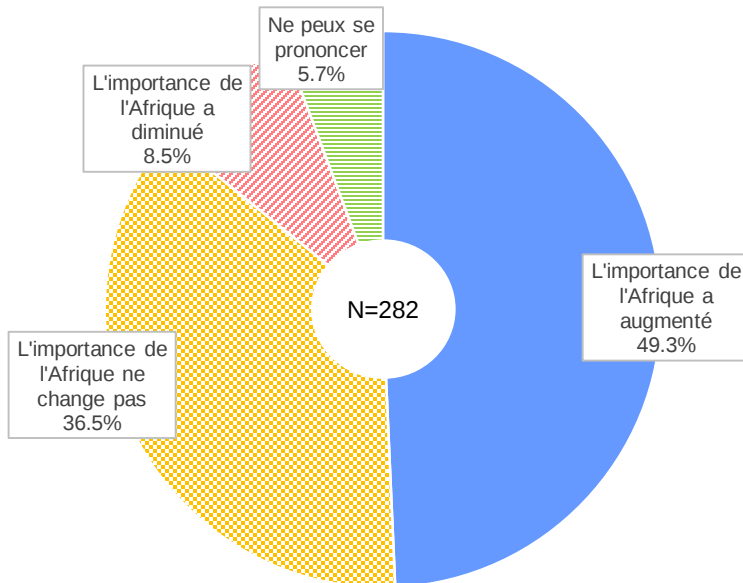
N=186

4. Attentes envers l'avenir des marchés

Positionnement de l'Afrique au sein de la stratégie internationale

- Environ la moitié des entreprises ont répondu que l'Afrique a vu « son importance augmenter » par rapport à il y a cinq ans.
- Environ 60% des entreprises ont répondu que l'importance de l'Afrique va augmenter dans les cinq prochaines années. De nombreuses entreprises ont notamment évoqués « l'augmentation de la taille du marché à la suite de la croissance de la population » ou « leurs attentes envers l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) » pour expliquer cette réponse.

Importance actuelle de l'Afrique comparée à celle d'il y a cinq ans



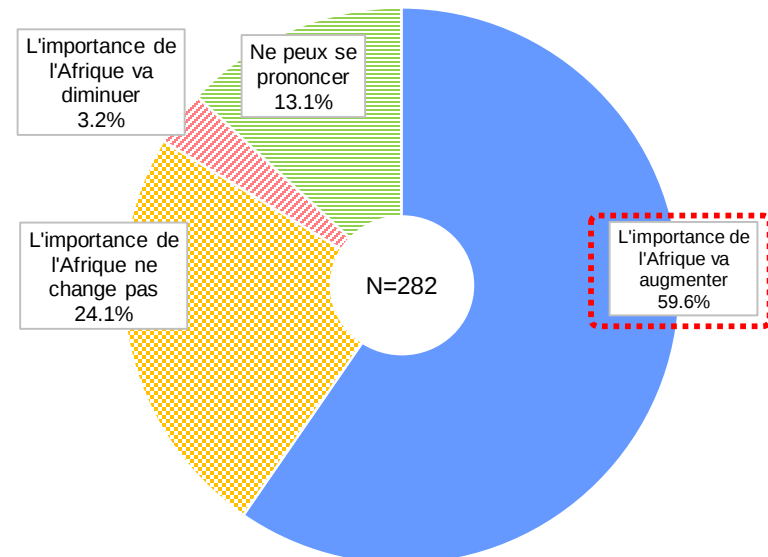
« L'importance de l'Afrique a augmenté »

- Croissance du marché et de la population, ainsi qu'augmentation des salaires en Asie.
- Développement active des ressources, et besoins en développement d'infrastructures.
- Augmentation de l'attention au sein de l'entreprise à la suite de l'augmentation du nombre d'expatriés
- Stabilisation de l'emploi à la suite de celle de la situation politique.

« L'importance de l'Afrique a diminué »

- La croissance du marché a été plus lente qu'escompté, et le volume des ventes peine à augmenter, etc.

Importance de l'Afrique pour les cinq prochaines années



« L'importance de l'Afrique va augmenter »

- Attente envers l'augmentation de la demande avec en perspective l'augmentation de la population et la ZLECAF.
- Des innovations avec des sauts d'étapes continueront à être réalisées pendant encore longtemps.
- Le transfert de la production depuis les usines européennes va augmenter.

« Ne peux se prononcer »

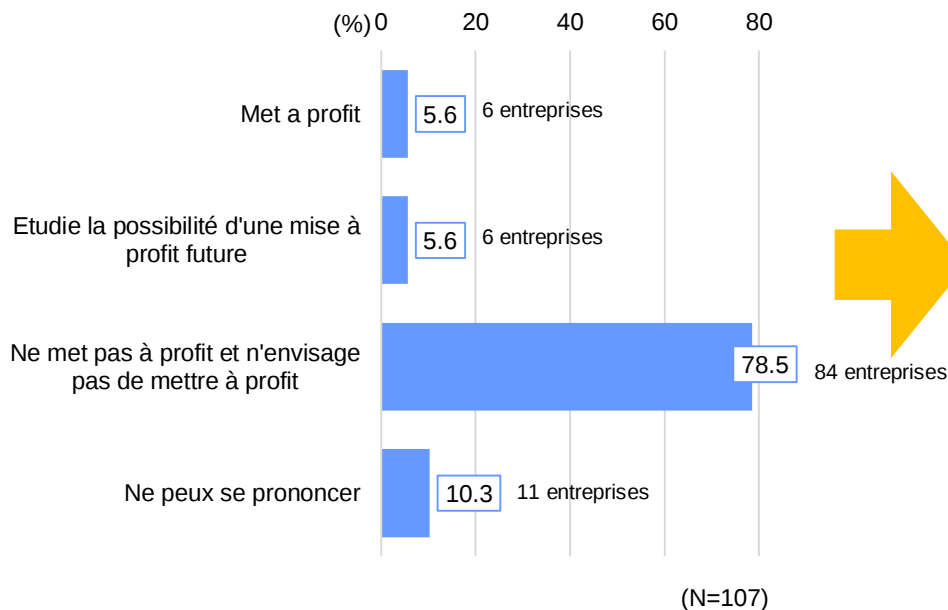
- La pandémie de Covid-19 nous empêche d'effectuer des prévisions d'avenir.
- La situation économique et politique des pays africains est peu claire, etc.

Etat de l'utilisation des ALE et unions douanières

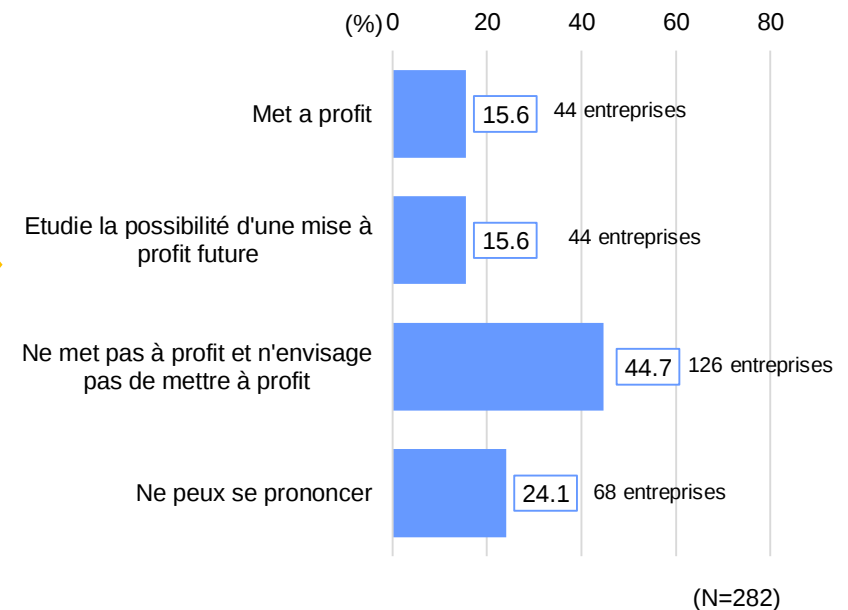
- L'état de l'utilisation des ALE et unions douanières en place (déjà en vigueur) a connu une très forte croissance depuis 2007, et si on tient compte de celles dont la mise à profit sont envisagées dans le futur, environ 30% des entreprises ont la volonté d'en tirer profit.

Etat de l'utilisation des ALE et unions douanières (plusieurs réponses possibles)

< Pour référence : étude 2007 >



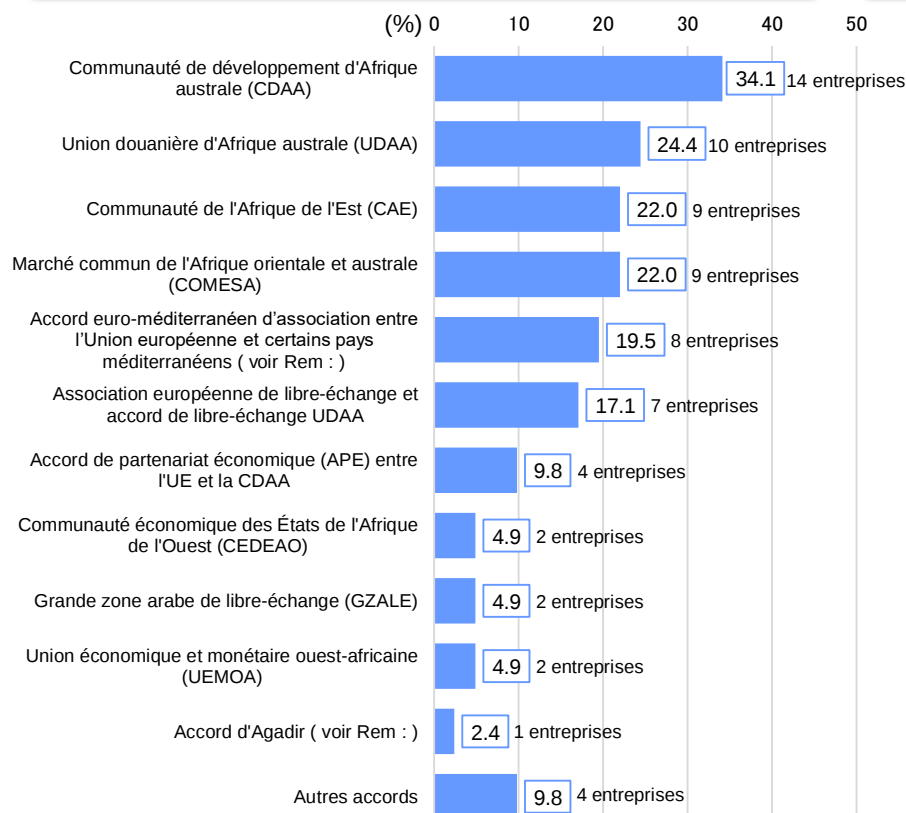
< Etude 2020 >



ALE et unions douanières mis à profit ou dont l'utilisation sont envisagés

- Dans l'intention d'en tirer profit dans le futur, l'intérêt envers l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est en augmentation, et près de 40% des entreprises envisagent son utilisation. De nombreuses entreprises espèrent que les ALE et unions douanières auront des effets bénéfiques par l'« augmentation des opportunités d'affaires » ou l'« abolition ou l'abaissement des droits de douane ».
- Par contre, de nombreuses entreprises avouent également ne pas connaître le "calendrier concret de la mise en vigueur" ou les "règles et démarches" relatives à la ZLECAF.

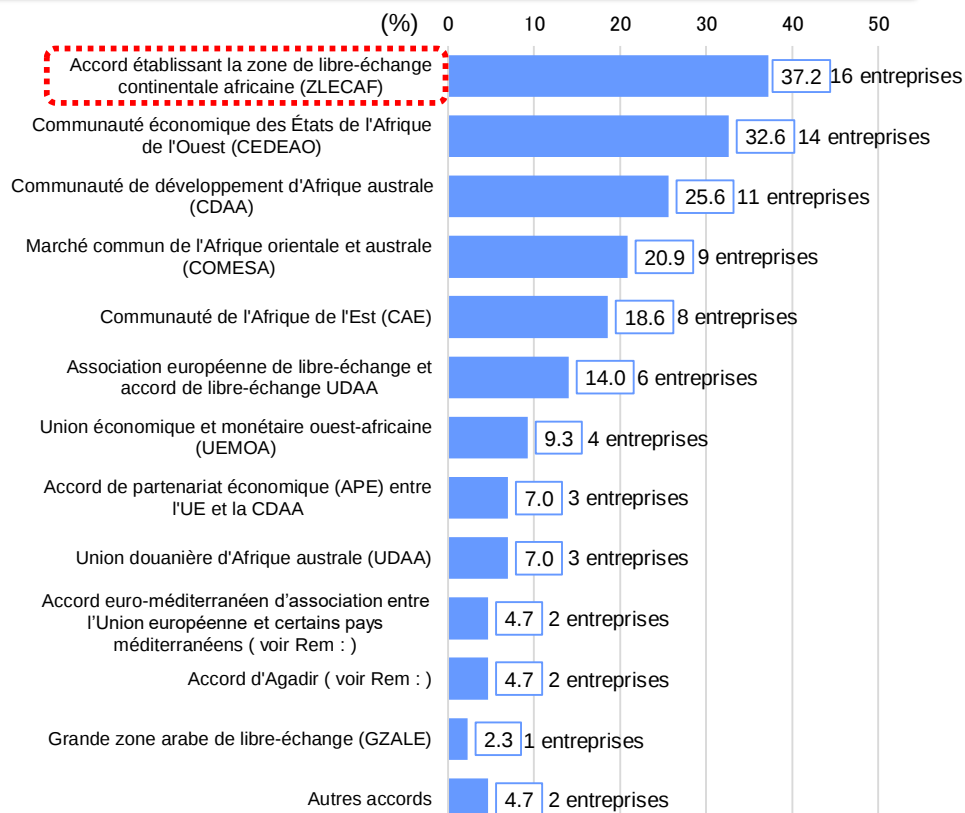
ALE et unions douanières mises à profit (plusieurs réponses possibles)



Rem : Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc et autres

(N=41)

ALE et unions douanières dont la mise à profit est envisagée (plusieurs réponses possibles)



Rem : Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc et autres

(N=43)

< Pour référence > L'accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : mise en vigueur prévue à partir de janvier 2021.

Qu'est-ce que l'accord sur la mise en place de la ZLECAF?

- Accord qui prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange sur l'ensemble du continent africain (zone de libre-échange continentale africaine : ZLECAF). L'objectif de cet accord est de créer un marché commun pour les biens et les services et de faciliter les mouvements de capitaux et des personnes physiques.
- Dans le cas où les 55 pays membres de l'Union africaine (UA) ratifieraient cet accord, la ZLECAF deviendrait la plus importante zone de libre-échange de la planète avec une population de plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB nominal total de 2215,9 milliards de dollars.
- Les négociations se dérouleront en deux phases. La 1re phase a pour objectif d'établir des règles et des procédures pour les échanges de biens et de services, ainsi que pour la résolution des litiges. La 2e phase vise à parvenir à un accord concernant les règles de concurrence, l'investissement et la propriété intellectuelle.
- Pour les échanges de biens, un accord a été trouvé pour supprimer les droits de douane sur plus de 90 % des catégories de produits, les droits étant maintenus sur moins de 3 % des produits non concernés par l'accord. Les droits sur les 7 % restants, qui sont des produits qualifiés de « sensibles », devront en principe être complètement supprimés dans les 10 prochaines années (13 ans pour les pays les moins avancés).

Points auxquelles porter attention et non résolus

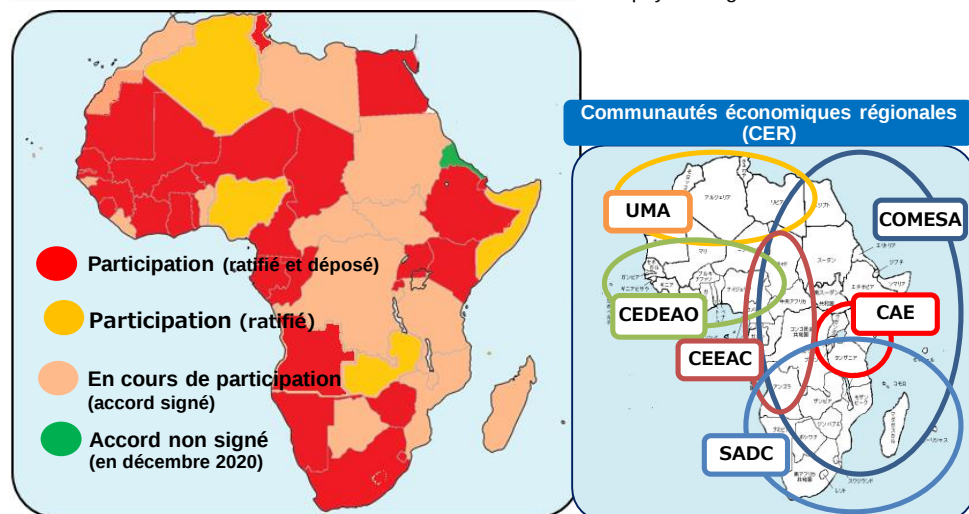
- L'entrée en vigueur concerne l'accord-cadre de mise en œuvre. Cet accord engage les pays à libéraliser les échanges sur 90 % de leurs produits; cependant, les réductions des droits de douane ne prendront effet qu'après que les pays auront établi leur calendrier, achevé les négociations et donné leur approbation. L'entrée en vigueur de cet accord-cadre ne signifie pas la suppression immédiate des droits de douane.
- L'accord signé par 54 pays ne sera appliqué que dans les pays qui l'auront ratifié. En outre, les droits de douane étant d'ores et déjà presque complètement supprimés à l'intérieur de certaines communautés économiques régionales (CER) déjà existantes, cette nouvelle libéralisation ne concernera que les échanges interrégionaux.
- En décembre 2020, 36 pays avaient ratifié cet accord. La date limite de l'annonce du calendrier de réduction des taxes douanières sur les biens est déjà dépassée, mais les négociations concrètes n'ont pas encore commencé et il est peu probable que cette zone pourra être mise en vigueur selon le calendrier prévu.

Historique et calendrier

Mars 2018	44 pays sur 55 nations de l'Union africaine signent l'accord lors du sommet de l'Union africaine à Kigali, capitale du Rwanda.
30 mai 2019	Le seuil des 22 États ayant ratifié l'accord est atteint et l'accord entre en vigueur.
Juillet 2019	Date limite de présentation du calendrier des réductions des taxes douanières sur les biens.
7 juillet 2019	La ZLECAF passe de la phase de préparation à la phase de mise en œuvre lors du sommet de l'Union africaine à Niamey, capitale du Niger.
A la date de décembre 2019	54 états ont signé l'accord (seule l'Erythrée n'a pas signé) et 29 l'ont ratifié.
Février 2020	Date limite de présentation du calendrier concernant les services
Juillet 2020	La mise en vigueur de la ZLECAF à été reportée à la suite de la pandémie de Covid-19.
Août 2020	Approbation de l'installation du secrétariat du ZLECAF à Accra par le parlement ghanéen
Janvier 2021	Mise en vigueur de la ZLECAF

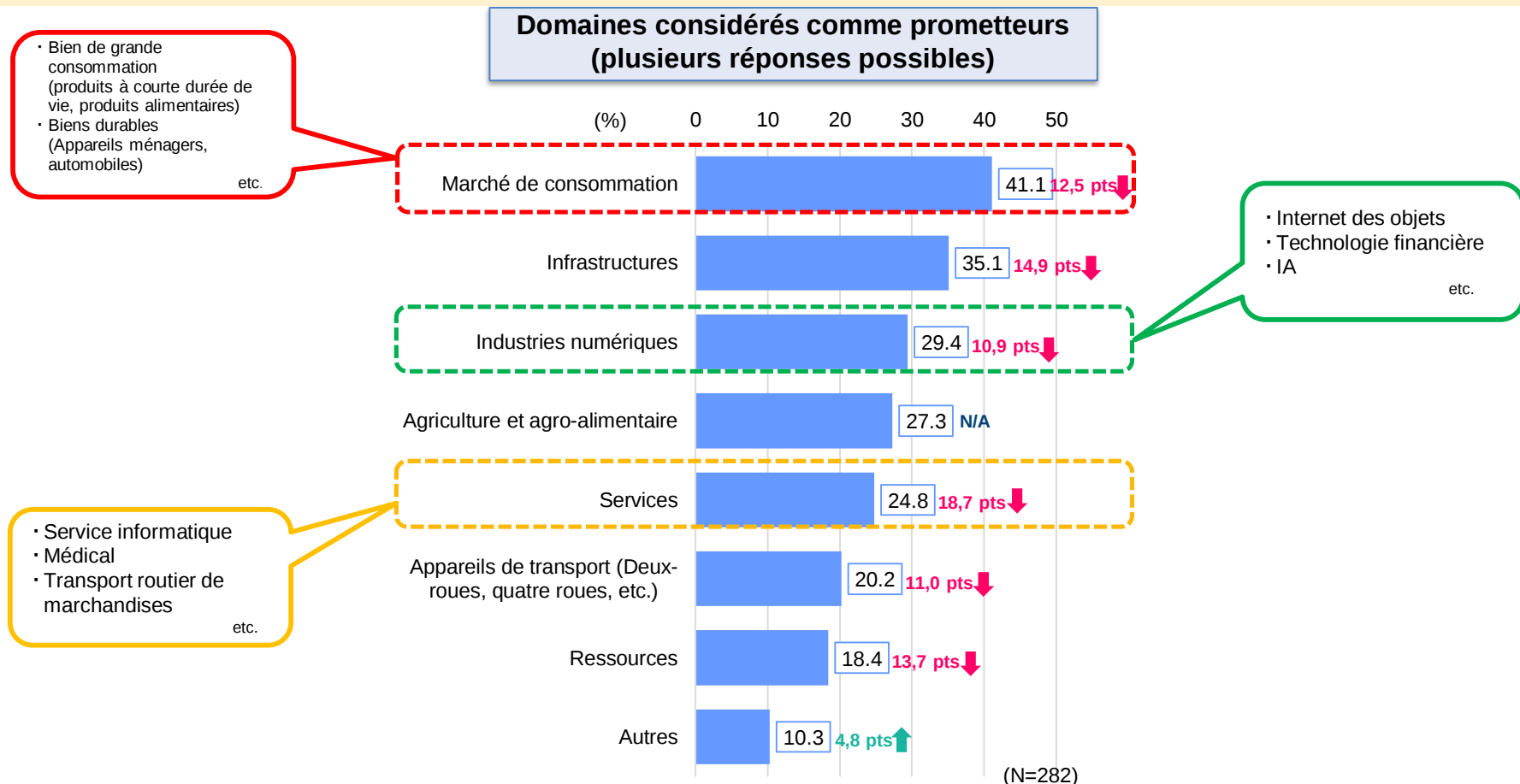
Cible : 55 États et régions d'Afrique

Rem : En décembre 2020, 54 pays et régions ont signé l'accord, et 36 pays et régions l'ont ratifié



Secteurs d'affaires prometteurs pour le futur

- Comme l'année précédente, les « marchés des produits de consommation » sont le secteur le plus prometteur; cependant, on constate une baisse dans l'ensemble des industries.
- La baisse est particulièrement importante dans le « secteur des services », avec une baisse de 18,7 points par rapport à l'année précédente.



Evolution par rapport à l'année dernière : ↑ Augmentation ↓ Diminution

< Pour référence > Entreprises japonaises investissant en Afrique

Daikin Industries (Osaka)

Location de climatiseurs



(Photographie) Facebook de Daikin

Point remarqué: Un marché immature, un nouveau modèle commercial

- Fondation d'une joint-venture avec la WASSHA, une start-up japonaise fournissant de l'électricité en Tanzanie
- Un service permettant d'utiliser un climatiseur pour 130 yens par jour.
- L'objectif de Daikin Industries est la mise en place d'un nouveau modèle commercial avec de faibles investissements initiaux, permettant de réaliser des bénéfices même dans un petit marché immature.

Webographie: [La WASSHA et Daikin ont fondé une joint-venture, location de climatiseurs en Tanzanie](#)

Allm Inc (Tokyo)

Communication entre professionnels de la santé
Application « Join »



(Photographie) : Allm Inc

Point remarqué: Augmentation de la demande de téléconsultation à la suite du manque de médecin et de la pandémie de Covid-19

- Travaille sur à la mise en place de réseaux destiné à la consultation à distance dans le cadre de la médecine mobile TIC
- Déploiement au Rwanda et en Afrique du Sud; prévoit d'installer un bureau au Kenya en 2021.

Webographie: [S'attaquer à l'Afrique avec le TIC Médical](#)

TROMSO CO.,LTD (Hiroshima)

Appareil pour produire du carburant solide à partir de balle de riz



(Photographie) : TROMSO CO., LTD

Point remarqué: Développement très rapide de la culture du riz, recyclage de la balle de riz.

- Entre pleinement dans le marché africain après une livraison-test en Tanzanie en 2014.
- Réception de commandes et vente au Madagascar, au Nigéria et au Sénégal.
- Malgré la pandémie de COVID-19, la société prévoit d'installer ces machines et d'assurer la formation technique en vue de leur utilisation dans l'ensemble des pays africains sous la supervision d'un technicien tanzanien.

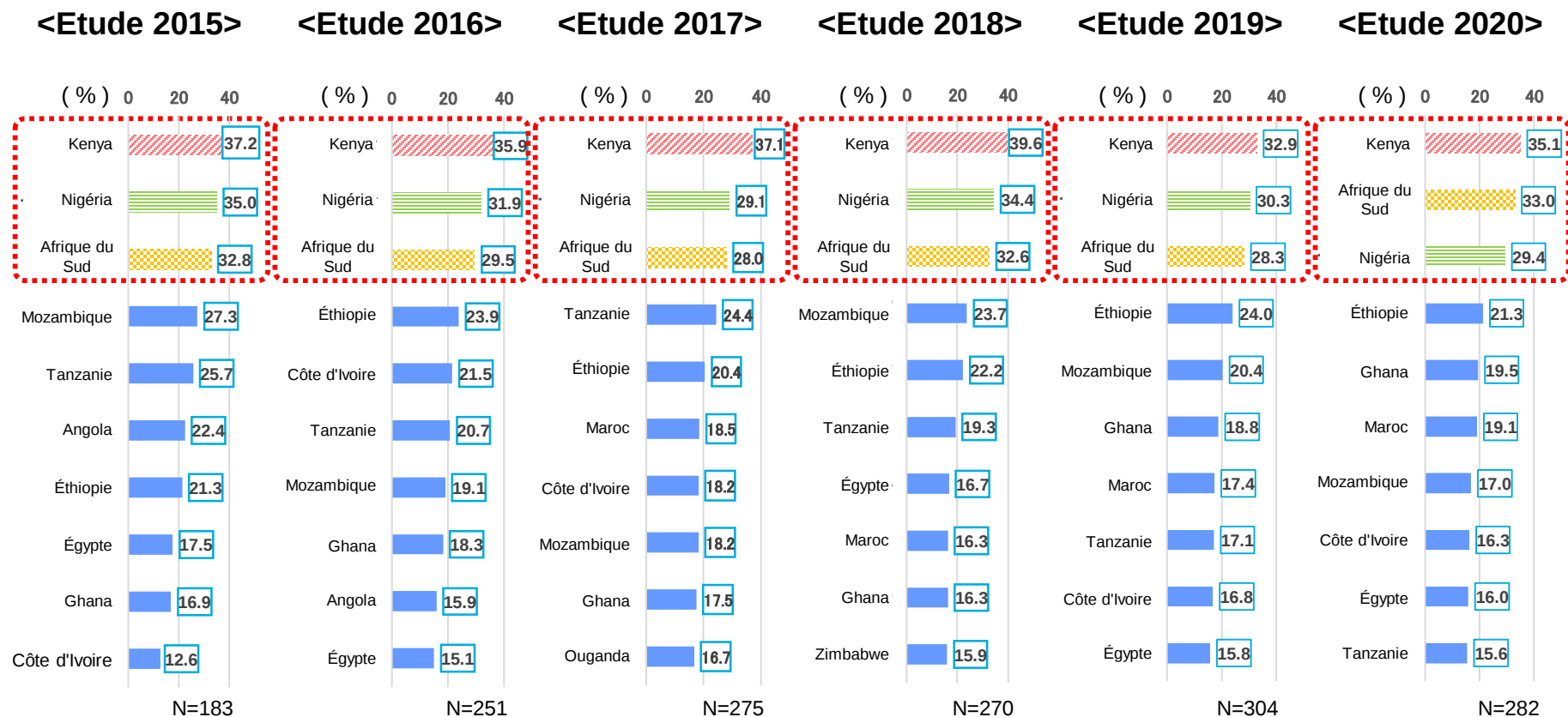
Webographie: [Originaire d'Hiroshima! S'attaquer au business africain avec un appareil pour produire du carburant solide à partir de balle de riz](#)

Vidéo : [Cependant, le business africain ne s'arrête pas](#)

Pays les plus attractifs pour le futur

- Le Kenya est toujours perçu comme le pays le plus attractif. L'Afrique du Sud a gagné 4,7 points depuis l'année dernière, et a remplacé le Nigéria derrière le Kenya.
- Le Mozambique et la Tanzanie sont sur une tendance à la baisse depuis 2018.

Évolution des 10 pays les plus attractifs (plusieurs réponses possibles)



Pays les plus attractifs pour le futur: (Pour référence) les 10 pays les plus attractifs et commentaires des entreprises

	Pays	Pourcentage (%)	Atouts (commentaires des entreprises)	N=282
1	Kenya	35,1	Partenariat possible avec les nouvelles start-ups en plein boom, accroissement de la demande en infrastructures, potentiel pour le développement de la géothermie, plaque tournante pour l'Afrique de l'Est, économie stable, APD et investissements japonais, croissance de l'industrie automobile, taille et potentiel de croissance du marché	
2	Rép. d'Afrique du Sud	33,0	Centre économique, industriel et d'exportation de l'Afrique, économie mûre, développement correct des infrastructures, bonne capacité industrielle visible dans le développement de l'industrie automobile, richesse des ressources minières, augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs grâce au développement économique.	
3	Nigéria	29,4	Taille du marché et augmentation de la population, taille du marché très supérieure aux autres pays, pays subsaharien possédant le plus grand potentiel de développement, potentiel du marché des produits de consommation, augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, richesse en ressources énergétiques, développement des ressources pétrolières et gazières, croissance de l'industrie automobile	
4	Éthiopie	21,3	Niveau de population et fort taux de croissance, main-d'œuvre bon marché, électricité bon marché, augmentation du nombre d'entreprises implantées dans l'industrie textile, développement de l'industrie légère, APD et investissements, circulation des marchandises en Afrique de l'est, privatisation des entreprises d'état	
5	Ghana	19,5	Stabilité politique, économique et législative, pays relativement sûr, développement énergétiques telles que l'électricité, plaque tournante de la CEDEAO, accroissement et potentiel de développement du marché, croissance de la classe moyenne, développement de la politique automobile	
6	Maroc	19,1	Libéralisation des investissements étrangers, plaque tournante entre l'Europe et l'Afrique, environnement de l'investissement relativement stable, développement économique continu, développement de l'industrie automobile et accroissement de la demande en infrastructures	
7	Mozambique	17,0	Attentes envers le développement économique grâce aux ressources en gaz naturels tels que le GNL, accroissement de la demande en infrastructures, notamment dans le domaine de l'électricité, augmentation de la population	
8	Côte d'Ivoire	16,3	Pays central pour l'introduction au marché de l'Afrique de l'ouest, augmentation de la demande en installation d'infrastructures, développement des terminaux portuaires, attentes envers le développement économique	
9	Égypte	16,0	Marché de consommation immense, augmentation de la population, augmentation de la demande en infrastructures à la suite du développement des villes, développement des ressources naturelles telles que les ressources pétrolières et gazières	
10	Tanzanie	15,6	Potentiel de croissance future, développement des infrastructures, accroissement de la demande en électricité, développement économique grâce à l'utilisation des ressources naturelles, potentiel de marché au bas de la pyramide	

Pays les plus attractifs pour le futur: (Pour référence) Pays dont le classement sont égal ou inférieurs au 11e rang et commentaires des entreprises

	Pays	Pourcentage (%)	Atouts (commentaires des entreprises)
11	Ouganda	12,8	Croissance de la demande en infrastructures, développement du marché des produits de consommation dû à l'augmentation de la population, potentiel du secteur agricole
12	Algérie	10,6	Développement de l'industrie automobile, ressources naturelles abondantes, augmentation des investissements des sociétés turques
13	Angola	8,9	Développement de l'économie soutenu par l'industrie pétrolière, potentiel de croissance future, cinquième puissance économique de l'Afrique subsaharienne
14	Zambie	7,8	Potentiel des industries agricoles, potentiels des marchés dans le domaine de l'éducation, opportunités d'affaires dans les domaines liés à l'APD, richesse en ressources touristiques
15	Rwanda	7,1	Pays à la pointe dans le domaine des TIC, développement des infrastructures, opportunités d'affaires dans les domaines liés à l'APD
16	Rép. démocratique du Congo	6,4	Taille du marché, richesse en ressources naturelles telles que le cuivre ou le cobalt
17	Madagascar	6,4	Augmentation de la demande en infrastructures, opportunités d'affaires dans les domaines liés à l'APD, ressources minières telles que le Nickel, potentiel des industries agricoles
18	Zimbabwe	4,6	Potentiel de développement futur, potentiel des industries liées à l'agriculture, augmentation de la demande en infrastructures
19	Maurice	4,3	Potentiel en tant que centre de production, richesse des ressources touristiques
20	Cameroun	3,9	Opportunités d'affaires dans les domaines de l'éducation, l'hygiène et l'assainissement



Département des études internationales
Service du Moyen-Orient et de l'Afrique
Ark Mori Building 6F,
12-32, Akasaka 1-chome, Minato-ku
TEL: 03-3582-5180
FAX: 03-3587-2485
E-MAIL: ORH@jetro.go.jp

[Clause de non-responsabilité]

L'utilisation des informations contenues dans le présent rapport est soumise au jugement et à la responsabilité de l'utilisateur. JETRO apporte tout son soin à fournir des informations aussi exactes que possible. En cas de préjudice lié à l'usage qui pourrait être fait des informations présentées dans ce rapport, JETRO ne saurait en assumer la responsabilité. Nous vous remercions de votre compréhension.